This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

I

RELIGION

ET MŒURS DES RUSSES

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

RELIGION

ET

MŒURS DES RUSSES

ANECDOTES RECUEILLIES PAR

LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE

Fidèle et de.

LE P. GRIVEL, S. J.

Mises en ordre et annotées

PAR LE P. GAGARIN, S. J.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1879

Scav 610.7

HARVARD COLLEGE
MAR 14 1906
LIBRARY.

Minot fund.
(10 vols.)

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

En publiant ces anecdotes, nous croyons devoir rappeler au lecteur qu'elles ont soixante et dix ans de date. Ce sont des documents historiques, ce n'est point un tableau contemporain et nous aimons à croire que bien des faits qui étaient possibles en 1805 ou 1809, ne le sont plus aujourd'hui.

On voudra bien remarquer en même temps que le comte de Maistre possédait, il y a soixante et dix ans, sur la secte des Origénistes des renseignements fort exacts, qu'on aurait en vain cherchés dans un écrivain russe de cette époque et qui ne sont entrés dans le domaine public que tout récemment.

Aux anecdotes du comte de Maistre nous avons joint celles du P. Grivel, qui a habité la Russie précisément pendant le temps qu'y demeurait l'illustre auteur des Soirées de Saint-Pétersbourg.

Né le 17 décembre 1769 à Cour-Saint-Maurice (Doubs) Fidèle de Grivel, *fils d'un ancien officier général, se rendit en Russie en 1803 pour se faire admettre dans la Compagnie de Jésus. En 1805, après son noviciat, il fut envoyé sur les bords du Volga pour y évangéliser les colonies allemandes fondées par Catherine II; mais, dès 1806, il fut appelé au collège de Pétersbourg, où il demeura jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'en 1816; il y enseignait la rhétorique. En 1818, il revint en France, assista à Rome à la Congrégation générale qui élut le P. Fortis, enseigna quelque temps la théologie en Angleterre, puis devint maître des novices à Georgetown, Maryland, aux Etats-Unis d'Amérique; il y mourut le 26 juin 1842. C'est là qu'il avait mis par écrit quelques-uns de ses souvenirs*

et c'est de ces cahiers de Georgetown que nous avons tiré les anecdotes qu'on va lire.

D'autres anecdotes du comte de Maistre ont été publiées par nous dans les Etudes religieuses, historiques et littéraires, *livraisons d'octobre et novembre 1868, juillet 1869. D'autres extraits des souvenirs du P. Grivel se trouvent dans le* Contemporain, *octobre 1877, janvier et juillet 1878, et les* Précis historiques, *avril et mai 1878.*

RELIGION
ET MŒURS DES RUSSES

PREMIÈRE PARTIE

ANECDOTES DU COMTE DE MAISTRE

RELIGION
ET MŒURS DES RUSSES

PREMIÈRE PARTIE

ANECDOTES DU COMTE DE MAISTRE

I

Autrefois le patriarche de Russie était un grand personnage qui en imposait même à l'empereur, vu sa grande influence sur l'esprit du peuple et son inviolabilité absolue. Elle était telle que

l'empereur, voulant mettre en jugement un patriarche qui avait les torts les plus graves, ne trouva dans son pouvoir aucun moyen de le juger; il fut obligé de convoquer tous les patriarches schismatiques pour former un tribunal compétent [1]. Pierre Ier abolit donc cette dignité et devint ainsi despote absolu. Il ne voulut que des évêques et des *métropolites* ou archevêques. Toutes les affaires ecclésiastiques sont régies par ce qu'on appelle le saint Synode [2].

1. Il s'agit ici du tsar Alexis, père de Pierre Ier, qui fit déposer le patriarche Nicon en 1667. En attribuant à ce dernier les torts les plus graves, le comte de Maistre est l'écho du monde au milieu duquel il vivait. Il en aurait parlé tout autrement s'il avait su que Nicon n'avait succombé sous les attaques de ses ennemis que parce qu'il était le défenseur des droits et de la liberté de l'Eglise. L'asservissement de l'Eglise russe date de la condamnation de Nicon. On peut consulter sur ce point : *W. Palmer, the Patriarch and the tsar*. Londres, Trubner, 1871 et années suivantes. Six volumes ont déjà paru, il doit y en avoir davantage.

2. Il n'y en a qu'un et il est composé comme il plaît à l'empereur. Aujourd'hui il lui plaît qu'il

Le saint Synode est présidé nominalement par l'archevêque de Saint-Pétersbourg, mais dans le fait par un officier du prince de la plus grande importance, qui porte le titre de procureur du saint Synode. Il assiste à toutes les séances ; il n'a pas voix délibérative, à ce qu'on dit ; mais il écoute tout, il raisonne sur tout et il empêche tout. Un décret ecclésiastique n'a de force que par sa signature, précédée de l'approbation, *que ceci soit exécuté*. C'est bien une autre suprématie que celle du roi d'Angleterre. Dans le fait, c'est l'empereur qui est patriarche et je ne suis nullement étonné que Paul Ier ait eu la fantaisie de dire la messe [1].

soit composé de trois archevêques et de trois archimandrites ou prêtres. (*Note du comte de Maistre.*)

1. Il n'est nullement prouvé que Paul Ier ait voulu sérieusement dire la messe ; il en a manifesté l'intention, mais on affirme qu'il voulait seulement voir ce que dirait le clergé russe de cette prétention. Voyez plus bas les anecdotes du P. Grivel.

Il est curieux de rapprocher des appréciations

II

Comme il n'y a plus de *souverain ecclésiastique,* on s'est déshabitué de demander

du comte de Maistre sur le Synode russe et sur le rôle qu'y joue le procureur, les réflexions et le témoignage d'un Russe, qui n'a pu avoir aucune connaissance des notes que nous publions et qui était fort loin de partager les opinions du comte de Maistre sur une foule de points. Néanmoins il y a un accord frappant entre le langage du grand philosophe chrétien et du *décabriste* *, Von Vizin. Voici comment s'exprime ce dernier :

« Avant Pierre le Grand, l'Eglise russe, ayant conservé ses droits canoniques, était indépendante. Il a étendu sa main de fer jusque sur elle. Par l'abolition du patriarcat et l'institution du Synode, Pierre a complètement subordonné l'Eglise à son bon plaisir. Toutes ses préférences étaient pour le système protestant, connu sous le nom de sys-

* On appelle *décabr.ste*, en Russie, les condamnés pol - ques qui ont pris part à l'affaire du 14/26 décembre 182 5.

des dispenses, car une dispense est une *grâce* et ce droit de grâce n'appartient qu'à la souveraineté. Cependant, comme les dispenses sont très-souvent douces et

tème territorial, en vertu duquel chaque souverain est regardé comme l'évêque né et le chef de l'Eglise du pays. Quoique Pierre ne se soit pas fait proclamer formellement chef de l'Eglise gréco-russe, la formule du serment imposée aux membres du Synode et aux évêques, lors de leur sacre, montre bien qu'il l'était en réalité. Le Synode est une institution administrative comme une autre, placée dans la dépendance absolue du prince. Sous le titre étrange *d'Ober-procureur* du très-saint Synode dirigeant, un fonctionnaire laïque et souvent un militaire, exerce, au nom du souverain, dans cette assemblée ecclésiastique une véritable omnipotence et gouverne le clergé avec une autorité sans limites. Par là, Pierre a avili l'Eglise et ses pasteurs. Depuis ce temps, nos évêques se trouvent dans une dépendance complète du souverain, et, dans leurs sermons, ils parlent le langage plein de flatterie et d'adulation des courtisans. Mettant au-dessus de tout la faveur impériale, les pasteurs de l'Eglise ne savent pas remplir la principale obligation de leur état, enseigner et reprendre les pécheurs, sans en excepter les grands de la terre. Karamzin, en traitant le même sujet,

même nécessaires, on a imaginé de se dispenser des dispenses, ce qui est plus commode et revient au même. Par exemple, il y a deux ou trois carêmes dans l'Eglise grecque [1], mais pas un homme comme il

observe que, depuis Pierre le Grand, nos évêques n'ont été que des courtisans, qui, en guise de sermons, débitent en style biblique le panégyrique des empereurs. » — Mémoires de Von Wizin (en russe). Leipzig, 1859, p. 22 et 23.

Sur le Synode et l'état de dépendance dans lequel l'Eglise russe est placée vis-à-vis du pouvoir, on peut consulter :

C. Tondini, barnabite : *Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand*, avec introduction et notes. — Paris, Société bibliographique. 1874 ; in-8°.

C. Tondini. *L'avenir de l'Eglise russe.* — Paris, Soc. bibliogr. 1874 ; in-8°.

C. Tondini. *Le pape de Rome et les papes de l'Eglise orthodoxe d'Orient.* — Paris, Plon. 1876.

J. Gagarin s. j. *Le clergé russe.* — Bruxelles. 1871.

Paul Ier, dans la loi organique qui règle l'ordre de succession au trône, dit formellement que le souverain en Russie est *chef de l'Eglise.* Voyez Tondini, *Le Pape de Rome*, p. 125 et 126.

. Il y a quatre carêmes observés par l'Eglise

faut n'y fait attention. Il y a, comme parmi nous, certains degrés de parenté dans lesquels les mariages sont prohibés; mais, comme il est cependant quelquefois très-agréable d'épouser sa cousine, on l'épouse au mépris de la défense et le mariage tient, quoique ce soit un grand péché; car la loi qui défend le mariage entre parents (hors les cas portés par le Lévitique) n'est qu'ecclésiastique; au lieu que celle qui défend de rompre les mariages *(quod Deus conjunxit homo non separet)* est divine. Il serait difficile d'imaginer rien de plus ingénieux [1]... (1805.)

russe et non pas trois : 1° le grand carême ou le carême proprement dit avant la fête de Pâques; 2° l'Avent qui précède la fête de Noël; 3° quinze jours d'abstinence avant la fête de l'Assomption; 4° un temps d'abstinence, plus ou moins long, entre l'octave de la Pentecôte et la fête de saint Pierre, en l'honneur du prince des apôtres. Il en résulte que la Saint-Pierre est considérée par l'Eglise russe comme une plus grande fête que celle des autres apôtres, et qu'elle n'a au-dessus d'elle que Pâques, Noël et l'Assomption.

1. M. A. Wassiltschikoff est l'auteur de deux

III

C'est le tristement célèbre Pierre III qui a dépouillé le clergé. Quelques personnes prétendent que ce fut sa femme qui lui

volumes fort intéressants, intitulés : *Liste alphabétique de portraits russes*. Nous y trouvons un fait qui confirme ce que dit le comte de Maistre. Le prince Grégoire Orlof, l'amant de Catherine II, avait épousé une demoiselle Zinowief, sa cousine germaine. Il n'y avait pas eu de dispense pour les raisons que M. de Maistre explique si bien, le mariage était donc nul. Mais Orlof trouvait fort agréable d'épouser sa cousine; que fit-on ? Laissons ici la parole à M. Wassiltschikoff : « Ce mariage ne fut pas reconnu d'abord par le saint Synode et le sénat, mais Catherine nomma la princesse dame d'honneur et lui conféra le cordon de sainte Catherine, *ce qui trancha toutes les difficultés.* » T. II, p. 7.

Quelques personnes peuvent encore se souvenir à Paris d'avoir fréquenté les salons de la comtesse Léon Razoumofsky, qui mourut en 1865 à l'âge

inspira ce projet et l'excita à le mettre à exécution, parce qu'elle avait déjà celui de régner et qu'elle voulait jeter l'odieux sur son mari en profitant du coup. Quoiqu'il en soit, Pierre s'empara des biens du clergé. L'oukaze spoliateur disait dans le préambule convenable que l'Eglise, *dont le royaume n'est pas de ce monde,* ne doit point être embarrassée dans ses fonctions spirituelles par l'administration des biens temporels, etc. — C'est ce qu'on a dit, trente

de 93 ans. Elle était fille d'un prince Wiazemski et avait épousé, jeune encore, un prince Alexandre Galitzin ; mais elle inspira une violente passion au comte Léon Razoumofsky, qui l'enleva et la présenta comme sa femme. Cette situation était des plus irrégulières. L'empereur Alexandre Ier, vint à Moscou et, sur les instances du vieux maréchal Goudowitch, marié à une sœur du comte Léon Razoumofsky, il prit occasion d'un grand bal auquel assistait toute la ville pour dire à haute voix, à la jeune femme : « *Madame la comtesse,* voulez-vous me faire l'honneur de danser une polonaise avec moi. » Et cette polonaise eut la vertu de rendre nul le premier mariage et valide le second. Voy. les Archives russes. 1875. T. III, p. 448.

ans après, dans un autre pays et c'est ce qu'on dira éternellement partout où l'on voudra faire des coups de cette espèce.

Pierre III prit à l'Eglise (j'entends au clergé régulier) un million d'âmes [1] ou d'esclaves ou, pour parler plus exactement, neuf cents et quelques mille. Il y a à peine deux mille moines dans l'empire, auxquels l'Etat ne paye guère plus de vingt-cinq roubles par tête l'un comportant l'autre.

Quant aux prêtres séculiers, il ne m'a pas été possible d'en connaître le nombre, mais il est immense et extrêmement méprisé. Le clergé régulier l'est moins; cependant, il l'est beaucoup. Les uns et les autres ne sont guère que des fils d'esclaves ou des fils de prêtres, car il y a ici véritablement une tribu de Lévi, quoique un peu moins considérée que l'ancienne (1805) [2].

1. C'est le mot admis par la langue, de manière que les femmes ne comptant pas dans ces dénombrements, il s'en suit probablement qu'elles n'ont point d'âme. *(Note du C. de Maistre.)*

2. C'est-à-dire que le clergé forme une caste

IV

L'année dernière (1805), des Russes me racontaient, dans une des meilleures maisons de Saint-Pétersbourg, que des jeunes gens ayant pris dispute dans un cabaret et s'étant mis à s'injurier, l'un traita l'autre de fils de prêtre (popowitch), mais l'insulté s'en défendit en disant : *Ce n'est pas vrai, je suis fils de laboureur* (c'est-à-dire de paysan).

Les moines, du moins en partie, sont plus instruits que les popes et leur figure même est moins vile. Plusieurs même, à ce qu'on m'assure, savent le français, lisent tout et sont de fort mauvais sujets. Il est difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir sur ce point, vu la séparation absolue des deux clergés du reste de la société.

héréditaire. Aujourd'hui, ceci est aboli en principe, mais cela se maintient en fait.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une dame du premier rang me contait, il y a très-peu de temps (dans le courant de l'hiver 1806), qu'un moine étant venu la confesser chez elle, suivant l'usage du pays, il se mit, en attendant, à tenir en français des discours si indécents qu'on fut obligé de le congédier.

Les moines ne se marient point, les popes, au contraire, sont nécessairement mariés et, s'ils deviennent veufs, on les fait moines par force. Ainsi un pope de vingt-cinq ou trente ans qui perd sa femme dans la force de l'âge et de la tendresse, est condamné au célibat et claquemuré pour le bien de son âme, ce qui est aussi raisonnable que tout le reste.

Un évêque ne reçoit de l'Etat que 10,000 roubles; mais il y a des droits considérables et je tiens de l'archevêque catholique que celui de Pétersbourg, avec l'honoraire fixe de 10,000 roubles, jouit cependant de près de 60,000 roubles de rente. Il y a peut-être de l'exagération, mais il est sûr que les droits casuels sont

très-forts : ceux des enterrements à Saint-Alexandre-Newski sont réellement extravagants. Il y a tel enterrement qui vaut jusqu'à 1,500 roubles en argent sonnant et, de plus, il y a des revenants bons importants : par exemple, le carrosse et les chevaux qui ont voituré un cadavre *comme il faut,* appartiennent à l'Eglise.

Les contributions volontaires forment la principale richesse des deux clergés. Le séculier n'a guère d'autre moyen d'existence.

Un sénateur me disant, en avril 1806, *qu'il avait fait donner un bon bénéfice à un tel prêtre,* je lui dis : « Comment une *prélature* (il s'était servi de ce mot) peut-elle être meilleure qu'une autre? » Il me répondit : *Cela dépend de la situation. Celle là, par exemple, étant sur le grand chemin, vaut davantage.*— C'est que plus de monde passant, plus de monde donne.

Le nombre des personnes qui appartiennent au clergé, y compris tout ce qui est attaché à cette classe, passe cent mille [1]. Le

1. En 1870, le clergé séculier comprenant,

nombre permis des moines n'est pas complet (ceci est remarquable). — Il y a dans

prêtres, diacres, sacristains et bedeaux, comptait 107,924 hommes. En y comprenant les femmes et les enfants, on comptait 615,331. Il faudrait défalquer de ce dernier chiffre le clergé des autres confessions, mais il n'est pas considérable.

Nous empruntons à l'Almanach de M. Souvorin pour 1876 et pour 1878, quelques chiffres qui, mis en regard de ceux donnés par le comte de Maistre, ne manquent pas d'intérêt.

	En 1872		En 1874	
Diocéses	56		56	
Évêques	96		96	
Monastères d'hommes.	345		350	
Maisons épiscopales	60		53	
Moines	4,972	9,451	5,689	10,499
Novices	4,479		4,810	
Couvents de femmes	146		143	
Religieuses	3,419	15,006	3,587	14,958
Novices	11,587		11,371	
Paroisses	31,616		29,125	
Églises et chapelles	39,068		39,153	
Prêtres	41,310	119,501	36,869	98,888
Diacres	14,426		10,848	
Sacristains, bedeaux, etc	63,765		51,171	

Il est remarquable que le clergé régulier tend

toute l'étendue de l'empire russe vingt-huit mille églises grecques. J'ignore le nombre des églises dissidentes.

Les archevêques, évêques, abbés, moines, prêtres séculiers et même les séminaires, en un mot tout ce qu'on peut comprendre sous le nom de *clergé,* ne coûte à l'Etat que 1,400,000 roubles; mais, l'année prochaine (1807), cette somme sera augmentée, vu son insuffisance. (Cette addition vient de la source la plus sûre.)

V

Dans ce moment (février 1809), on enlève tous les dons des églises et l'on en fait un capital que l'on placera à la Banque pour l'entretien des prêtres [1]. Dans une

à s'accroître, tandis que le clergé séculier et marié diminue sensiblement.

1. Il est assez difficile de savoir exactement à

province voisine, on avait fait les fonds (30,000 roubles) pour rebâtir en pierre l'église du village qui était de bois. Le

quel chiffre se montent les revenus du clergé russe. Nous avons essayé de faire cette évaluation dans l'ouvrage intitulé : *Le clergé russe.*

Voici quelques indications que nous empruntons à l'Almanach de Souvorin pour 1878. Le Synode figure sur le budget de l'Etat pour une somme de 10,445,442 roubles. En outre, les différents ministères dépensent, pour le culte orthodoxe et l'entretien du clergé, 1,985,335 roubles. L'Eglise russe coûte donc à l'Etat 12,430,777 roubles; on est loin des 1,400,000 roubles de 1806. Le Synode possède un capital qui, en 1877, était de 26,385,267; il a, en outre, d'autres revenus qu'il ne nous est pas possible d'évaluer, mais ces revenus spéciaux lui ont permis d'ajouter aux dépenses un supplément de 5,075,291, à la somme qui lui était allouée sur le trésor. Donc, total général pour l'entretien annuel du clergé russe, 17,506,068 roubles.

Voici maintenant le produit des quêtes et dons volontaires faits à l'Eglise.

1869. — 9,073,333
1870. — 9,668,517
1871. — 10,143,154
1872. — 10,680,968

gouverneur a pris les fonds, disant que l'église de bois était bonne.

Tout clergé salarié finira par être traité de même.

VI

Pendant la première éducation de l'Empereur actuel (Alexandre Ier [1]) son père, Paul Ier, voulut un jour examiner son écriture. Il trouva ces mots pour exemple :

« Jésus, surnommé le Christ, Juif, dont la secte des chrétiens tire son nom. »

1873. — 10,728,546
1874. — 11,471,836
1875. — 11,278,111

Ces chiffres ne donnent que les sommes centralisées au Synode. Si on tenait compte de tout ce que reçoivent les deux clergés, séculier et régulier, on arriverait à un total bien plus élevé.

1. Avant 1812, on ne voit dans l'empereur Alexandre aucune trace de convictions chrétiennes.

Le trait était de la fabrique de La Harpe. Le père fit ce qu'on appelle *un grand train* au maréchal Soltykoff, chef de l'éducation, qui resta à sa place ainsi que La Harpe. (Bonne source, septembre 1809.)

VII

L'empereur a dit, il y a peu de temps : *Les chrétiens sont d'honnêtes gens, mais ils ne servent à rien.* (10/22 juin 1810.)

VIII

Le feu empereur Paul a beaucoup abrégé la messe en retranchant une partie des prières, et l'empereur régnant l'a de nouveau abrégée en supprimant certains chants et certaines cérémonies. — On ne

fait plus d'attention à la religion des soldats. Jadis, chaque escadron de la garde avait, pendant le carême, une semaine de libre pour vaquer aux devoirs religieux ; cette ancienne coutume vient d'être abolie. Demain, jour de Pâques, mon fils [1] fait le service tout le jour et l'on ne s'informe pas s'il a entendu la messe. Jeudi dernier, il a quitté la table de communion pour aller à l'exercice. (4/16 avril 1808.)

Le jour de Pâques 1809, la garnison a paradé tout le matin.

I

Pendant la semaine accordée au régiment *** [2], on l'a exercé sans miséricorde soir et matin. A la fin de la semaine,

1. Le comte Rodolphe de Maistre, alors officier aux chevaliers gardes.

2. Pour remplir ses devoirs religieux.

comme il était écrit qu'il devait faire ses Pâques un tel jour, on est venu le prendre pour le faire marcher à l'église. Personne n'y pensait. L'un avait déjeuné, l'autre était ivre, etc., qu'importe. *Soldats! vous allez communier, marche!* (15/27 mars 1810.)

X

Cette année (1811), toute la garnison (de plus de trente mille hommes) n'a pu entendre la messe le jour de Pâques. Les officiers catholiques l'ont manquée comme les autres.

Jadis, on prêchait quelquefois à la Cour; les sermons ont été supprimés. Les prélats étaient invités à dîner à la Cour, ils ne le sont plus. En un mot, il y a une tendance universelle, surtout de la part de la Cour, pour anéantir absolument l'empire de la religion (1808).

I

On lit dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, du 5/17 mars 1807. N° 19 :

« Le 2 du courant, LL. MM. II. l'Empereur et l'Impératrice, LL. AA. II. les grands ducs Nicolas Paulowitch et Michel Paulowitch et les grandes duchesses Catherine Paulowna et Anne Paulowna *ont daigné* recevoir la communion dans la petite église du palais d'hiver. »

« L'Empereur *a daigné* assister à la messe de minuit, à Pâques, à son quartier-général de Bartenstein. » 23 avril 1807. N° 33.

XII

Durant le séjour à Erfurt, Buonaparte s'informa exactement de ce que c'était que

le Synode et quelle était la charge du prince Alexandre Galitzin, procureur du Synode, qui avait accompagné l'Empereur. Il approuva cette charge, disant *qu'il fallait tenir bas ces messieurs* (le clergé), mais comme il trouvait apparemment ridicule dans son cœur que le procureur du synode eût accompagné l'Empereur dans ce voyage, il dit à ce dernier en riant : *C'est votre confesseur, apparemment?* — L'Empereur répondit : *Sur les affaires de religion, il ne faut pas plaisanter.*

Peu de temps après, Napoléon dit au prince Alexandre Galitzin : « Je n'ai point vu les aumôniers de l'Empereur. » — « Sire, c'est qu'il n'y en a point. » - « Et comment fait-il donc les jours de fête pour entendre la messe en voyage? » — « Sire, il ne l'entend pas. » — « Ah! c'est mal fait. Et que disent les évêques? » — « *Sire, les évêques ne se mêlent pas des affaires d'Etat.* »

Le duc de... (Serra Capriola?) à qui le prince a raconté cette anecdote et qui me l'a répétée, lui répondit : *Franchement,*

mon Prince, vous ne pouviez guère répondre plus mal. (Décembre 1808.)

XIII

Lorsqu'un confeseur se présente pour confesser un homme comme il faut (toujours chez lui), assis l'un et l'autre sans façon, le prêtre l'interroge en général sur les commandements. Le pénitent ne confesse rien en détail. On lui dit par exemple : *N'avez-vous rien à vous reprocher sur le 6e commandement? — Quelque chose,* répondra l'autre, qui peut-être se sera souillé depuis dix ans de toutes les turpitudes imaginables, et tout est dit. *La plus longue confession*, me disait aujourd'hui le chef d'une des premières maisons de ce pays, *ne dure pas quatre minutes.* Si le prêtre ne devine pas même en général, tant pis pour lui. On ne lui dit rien. M'étonnant un jour de l'extrême facilité

de cette opération et plus encore de la communion qui suit invariablement, le prince G. me répondit en pleine table : « *C'est une formalité absolument indispensable. D'ailleurs, s'il y a quelque chose de trop considérable, on ne le leur dit pas.* » (10/22 avril 1807.)

XIV

Un pope, homme d'esprit, mais fort sujet à l'ivresse, fut appelé, l'été dernier, pour administrer les derniers sacrements à un mourant. Il était ivre. Il partit sur-le-champ et perdit le Saint-Sacrement en route.

Ce fait s'est passé dans la terre et sous les yeux d'une dame extrêmement respectable de qui je le tiens. Elle m'a ajouté que le supérieur de ce prêtre n'a pas eu le courage de le dénoncer au Synode, vu que, dans ce cas, il l'aurait infailliblement

perdu et que c'est un père de famille qui n'a d'autre ressource pour vivre que son *métier* de pope. — Joli clergé! (1808.)

XV

On baptisait dernièrement le fils de Mme D., femme de M. le chambellan D. Le prêtre, qui était ivre-mort, laissa tomber l'enfant dans le bassin. L'enfant fut pêché lestement. Il en fut quitte pour une espèce de rhume qui a inquiété pendant quelque temps [1]. (28 mai (9 juin) 1809.)

XVI

Quelquefois les seigneurs russes font jouer des opéras dans leurs terres par leurs

1. La validité de ee baptême est fort compromise.

valets de chambre et leurs laquais, et, s'il leur manque un acteur, ils font jouer le curé. « *Dans ce moment, on joue ainsi dans l'une de mes terres les mêmes polissonneries qu'on joue ici sur le théâtre. Le curé est le principal acteur.* » (M. le comte Serge Romanzoff. 31 mai/12 juin 1807 [1].) Sur l'étonnement que je lui témoignai, il me répondit : « Et que diriez-vous donc lorsqu'il nous arrive de faire étriller ces messieurs. » — « Comment donc, avez-vous ce droit ? — « Non, essentiellement cela ne *doit* pas se faire, mais cela se fait. »

XVII

Avant-hier, 2/14 décembre 1808, un domestique, nommé Dmitri, est mort chez

1. Le comte Serge Roumiantzof, né le 17 mars 1755, mort le 24 janvier 1838, était le troisième fils du célèbre maréchal, comte Roumiantzof-Zadounaïski.

M. le conseiller privé de Tamara avec qui je suis extrêmement lié. Il était phthisique. La veille de sa mort, on alla chercher le prêtre qui l'avait administré, pour l'assister dans ses derniers moments. Le prêtre demanda : *Est-il sorti depuis que je l'ai administré?* (Il y avait précisément quarante-cinq jours.) On lui répondit que non. *Eh bien,* reprit l'homme apostolique, *s'il n'est pas sorti, il n'a pas péché, il n'a pas besoin de moi ;* et il le laissa mourir sans venir le voir [1].

Lorsque le cadavre de ce domestique fut porté à l'église pour y être exposé, suivant l'usage, avant de l'inhumer, on venait d'apporter celui d'une fille de

1. On lit dans le *Golos* du 16 février 1874 : « Un pauvre employé, M. W. P. nous écrit que sa femme, malade depuis longtemps, se sentit plus mal le 11 janvier, après minuit. Il envoie avertir le prêtre en le suppliant de venir administrer la malade, qui était en danger. — « Je lui ai déjà donné la communion plus d'une fois, je n'irai pas : qu'elle meure comme cela.

Voy. un trait semblable. *Golos*, 25 août 1877, n° 19, page 3, colonne 4.

vingt ans à peu près et les porteurs s'étaient éclipsés après avoir dit qu'ils n'avaient pas de quoi faire creuser la fosse. Les prêtres, ayant vu le visage et les mains de ce cadavre couverts de meurtrissures et autres traces de violence, n'osaient pas enterrer le cadavre, *de peur que la fille ne se fût tuée elle-même.* On fit appeler un médecin qui les rassura et leur dit *qu'ils pouvaient en toute sûreté inhumer le cadavre, vu qu'il était sûr, après son inspection, que la fille ne s'était point tuée, mais qu'elle était morte des coups que lui avaient donnés ses maîtres.*

Alors, *il n'y avait plus de difficulté,* que celle de la fosse. Les prêtres prièrent les domestiques de M. de Tamara de permettre qu'on enterrât la jeune fille dans la fosse creusée pour leur camarade, ce qui fut accordé sans difficulté. La même faveur fut aussi accordée à un petit enfant qui était aussi là sans fosse. Lorsque tout cela fut raconté ensuite aux autres domestiques, ceux-ci, sans donner aucune attention à la pauvre fille, se récrièrent sur le bonheur de

Dmitri, qui avait été enterré avec un ange, ce qui leur semblait d'un bon augure.

Ce jour-là même, dans la chambre où l'on expose les cadavres à côté de l'église, il y en avait cinq ou six portant des signes incontestables de mort violente ; *mais, depuis huit jours, la police n'avait point encore eu le temps de les examiner.*

Quod genus hoc hominum? quæve hunc tam bar-
[bara morem
Terra tulit?

XVIII

Il y a peut-être en Russie plus de quarante sectes obscures, mais très-répandues. Elles sont toutes absurdes et plusieurs sont abominables. Dans l'une, les hommes se mutilent comme Origène ; dans l'autre, ils s'accouplent dans les campagnes comme

les bêtes. (M. le sénateur et conseiller privé actuel de Tamara, 15 27 janvier 1809.)

XIX

Il y en a une très-nombreuse, qui n'a pas de prêtres, mais des prêtresses. Le gouvernement a ordonné qu'on recueillerait les adeptes dans les campagnes où ils *vaguent* et qu'on les renverrait dans leurs villages. Mme la princesse Alexis Galitzin [1] en a quatre cents pour sa part. Elle demandait, il y a peu de temps, à une *prêtresse :* « Que faisais-tu dans les bois? » — « Je priais pour tes péchés. » — « Et toi, n'en fais-tu point, de péchés? » — « Je suis pure comme la sainte Vierge. »

1. Madame la princesse Alexis Galitzin, née Protassof, une des premières dames russes qui se sont converties au catholicisme au commencement de ce siècle. Voyez la correspondance de Mme Swetchine avec elle.

— « Récite-moi ton symbole. » Elle commença comme nous, mais d'abord elle se mit à murmurer je ne sais quoi entre ses dents. « Tu n'es pas digne, dit-elle à la princesse, d'entendre le reste. » Ces prêtresses, *pures comme la sainte Vierge,* s'abandonnent à toutes sortes de désordres. On communie, dans cette secte, avec le sang d'un enfant au-dessous de deux ans. (Raconté par la princesse. 16/28 mars 1810.)

XX

Le mot de *rascolnic*, qui signifie exactement *schismatique,* renferme sous lui une foule de sectes (quarante peut-être), plus ou moins éloignées de la croyance dominante. Quelques-unes sont détestables; les adeptes se mutilent, se font couper un doigt, une main, etc. D'autres sont des origènes *accomplis de tout point*. Il en est

qui rejettent le mariage et se mêlent à la manière des bêtes. Le comte Alexis Razumowsky, homme digne de toute foi, me racontait aujourd'hui 20 mai (1er juin) 1810 que dans le gouvernement de Riasan, où la secte des origénistes domine, c'est une vieille fille qui fait cette cruelle opération et qui la fait à des hommes de quarante, de cinquante et même de soixante ans, sans qu'il leur mésarrive. Le comte Razumowsky s'est rendu sur les lieux avec un chirurgien français qui lui est attaché : celui-ci a visité plusieurs de ces malheureux et a déclaré qu'il n'oserait jamais entreprendre une pareille opération [1]. Le gouvernement a pris le parti de la tolérance parfaite à l'égard de ces gens-là, et c'est Potemkin qui fut particulièrement l'auteur de ce système ; par une suite de l'indifférence absolue du gouvernement pour

1. Le comte Alexis Razumowski, né en 1748, mort en 1822. Il a été ministre de l'instruction publique et chancelier. Il est connu par son amour pour les lettres et les services qu'il a rendus aux études historiques.

toutes ces religions dont aucune ne lui déplaît, excepté la catholique, il est enjoint à l'archevêque de Moscou de consacrer les prêtres rascolnics, et ce complaisant prélat les consacre sans opposition [1].

XXI

Une des sectes, dont il est parlé à la page précédente, communie avec un pain où

1. L'archevêque de Moscou dont il est question se nommait Platon. Ce que dit le comte de Maistre n'est pas tout à fait exact. Platon n'ordonnait pas des prêtres rascolniques, mais des prêtres edinovères, c'est-à-dire, des prêtres qui, tout en gardant les rites starovères, reconnaissaient l'autorité des évêques russes et du Synode. Les starovères, les edinovères et l'Eglise officielle se trouvent à peu près dans les mêmes rapports, les uns vis-à-vis des autres, que les Grecs schismatiques, les Grecs unis et les catholiques latins. Les Grecs unis ont le même rite que les Grecs schismatiques, mais ils ont la même foi que les catholi-

l'on a mêlé le sang d'un enfant qui est égorgé à Pâques pour ce rite épouvantable. M. Comnène, officier général au service de Russie, était, en 1796, gouverneur d'Elisabethgorod. Il y avait dans cette ville une société de ce rite, et, après l'avoir fait surveiller, il se crut sûr de saisir ces cruels fanatiques. Il fit investir un souterrain où ils s'assemblaient, mais, lorsqu'on y entra, tout avait disparu. L'on ne trouva que des flambeaux et un autel, *qui ressemblait plutôt à un échafaud.* Ce sont les termes de M. Comnène qui m'a conté cela lui-même aujourd'hui (23 février), 7 mars 1811. Le pain pétri avec le sang de l'enfant, et même, à ce qu'on croit, avec une partie de sa chair, est coupé en morceaux et distribué aux frères comme notre pain bénit.

ques latins et reconnaissent comme eux l'autorité du Pape, chef de l'Eglise. Les edinovères ont le même rite que les starovères, mais ils reconnaissent l'autorité du Synode et ne sont, par conséquent, séparés par aucun schisme de l'Eglise officielle.

XXII

Tous les Russes étant obligés dans les campagnes de s'acquitter de certains devoirs religieux pour certifier leur orthodoxie, il est arrivé que les rascolnics de toute espèce donnent de l'argent aux prêtres pour s'en dispenser, et ceux-ci favorisent le schisme pour gagner cet argent (Ceci m'a été certifié en très-grande compagnie, chez le comte de Stroganoff, comme une chose toute simple et sans contradiction, au mois d'avril 1811.)

XXIII

La religion grecque n'est autre chose que la *haine de Rome*. Cette haine est

extrême et peut occuper les observateurs. Il s'en faut de beaucoup que l'éloignement soit le même pour le protestantisme, qui est cependant bien plus éloigné des Grecs pour le dogme. Cette haine est incurable, parce qu'elle n'a rien de commun avec la raison ni avec la science.

XXIV

Aujourd'hui (5/17 janvier 1807) je parlais avec M. le comte Soltykoff [1], du projet de Pierre Ier, pour la réunion des Grecs : « Je suis sûr, m'a-t il dit très-naturelle-

1. Il s'agit sans doute du comte Nicolas Soltykoff, qui a été chargé par Catherine II de l'éducation de l'empereur Alexandre Ier, qui en 1812 a été président du conseil de l'empire et du comité des ministres et s'est trouvé à la tête de toute l'administration, en l'absence de l'empereur pendant les guerres de 1813 à 1814. Cette année-là, il a été élevé au rang de prince.

ment, que tout ce qu'il en faisait n'était que pour plaire à la cour de France, car vous sentez bien qu'il n'était pas capable de songer sérieusement à quelque chose d'aussi impolitique [1] ».

XXV

Un autre personnage ministériel (M. Tatischeff, aujourd'hui ministre à Palerme) me disait, à propos du calendrier, que *la seule idée de célébrer la Pâque avec les latins serait capable d'exciter un soulèvement général* [2].

1. C'était, en effet, une belle manière de faire sa cour au Régent que de lui parler de la réunion des églises. (Note du comte de Maistre.)

2. M. Dmitri Tatistcheff, né en 1767, mort en 1845, a été ambassadeur à Madrid, puis à Vienne, enfin grand chambellan.

XXVI

Rien n'est plus faux, au reste. J'en parlai quelque temps après avec une des meilleures têtes de ce pays, le comte Pierre Tolstoy, qui me dit en haussant les épaules : *l'empereur peut tout ce qu'il veut* [1].

XXVII

Il y a très-peu de temps qu'on parlait à table chez le comte de Stroganof de cet

1. Le comte Pierre Tolstoy, né en 1769, mort en 1844, homme d'une grande droiture et d'une grande noblesse de caractère. Il avait été ambassadeur de Russie auprès de Napoléon Ier. Après avoir rempli les charges les plus élevées, il est mort chevalier de tous les ordres de Russie.

abbé Galitzin, qui est dans ce moment missionnaire en Amérique. Mme la princesse Galitzin Woldemar, qui était à table, riait d'un abbé Galitzin de son nom. Comme on disait qu'il devait venir en Russie, j'en pris occasion de demander à cette dame si *M. l'abbé* pourrait succéder en Russie et y jouir des droits civils? — *Non, non,* me dit-elle avec je ne sais quel geste d'anathème, *il a perdu tous ses droits.* — « Cependant, Madame, lui dis-je, oserai-je vous observer qu'il y a ici une branche de la maison Golowkin qui est protestante et qui jouit de tous les droits civils. M. le comte Théodore Golowkin est protestant, parce que le hasard l'a fait naître dans un pays protestant. [Quelqu'un ajouta : il est même très-publiquement protecteur titré de l'église protestante]. Personne ne lui en fait un reproche ; il a été ministre, maître des cérémonies de la cour, il est ici très-tranquille dans ce moment. M. l'abbé Galitzin [1], né de même

1. Cet abbé Galitzin est le prince Dmitri Dmi-

par hasard dans un pays catholique, professe la religion catholique. Où est la différence, je vous prie ? »

trievitch (voy. Dolgor., n° 146), fils du prince Dmitri Alexeievitch, l'ami d'Helvetius et de Diderot et de la célèbre princesse Amélie, née comtesse Schmettau, zélée catholique. Il est né le 3 décembre 1770 et mort en 1840 en Amérique. On peut consulter sur lui :

Prince Augustin Galitzin. — Un missionnaire russe en Amérique. Paris, Douniol. 1856, 12°.

Id. — Un missionnaire russe. Paris, Douniol, 1859, 12°.

P. Heinrich Lemcke O. S. B. Leben und Wirken des Prinzen Démétrius Augustin Galitzin. — Münster, Coppenrath. 1861, 16°.

Very Revd Thomas Heyden. — A memoir on the life and character of the rev^d prince Demetrius A. de Gallitzin, apostle of the Alleghanies Baltimore. Murphy. 1869, 12°.

Miss Sarah M. Brownson. — Life of Demetrius Augustine Gallitzin, prince and priest. New-York, Pustet. 1873, 8°.

On trouvera encore des renseignements sur l'abbé Galitzin dans les ouvrages consacrés à l'histoire de sa mère, la princesse Amélie.

Dr. Theodor Katerkamp. — Denkwürdigkeiten aus dem Leben der Furstinn Amalia von Gallitzin, Munster, Theissing. 1839, 8°.

La princesse demeura muette et je n'insistai point.

Briefwechsel und Tagebücher der Fürstinn Amalie von Gallitzin. Munster, Rustell. 1874, 12°.

Du reste, l'abbé Galitzin avait eu une mère catholique, mais il était bien un converti. Il n'avait pas été baptisé, ni élevé dans la religion catholique; il l'avait embrassée à l'âge de raison.

La princesse Woldemar Galitzin, née comtesse Tchernychef, est morte en 1837, âgée de près de 97 ans. Elle tenait un des premiers rangs dans la société de Pétersbourg.

Le chancelier comte Golowkin joua un rôle important sous Pierre Ier. Il laissa trois fils : Ivan, Alexandre et Michel. Ce dernier exerça la plus grande influence sous la régence de la princesse Anne de Brunswick ; il était vice-chancelier, chevalier de Saint-André; mais, à la suite de la révolution qui mit Elisabeth sur le trône, il fut dépouillé de tout et envoyé en Sibérie, où il mourut. Son frère Alexandre, qui était alors ministre de Russie en Hollande, après avoir résidé en la même qualité à la cour de Berlin et à celle de Versailles, se garda bien de rentrer en Russie et aima mieux voir confisquer son immense fortune. Il avait épousé une comtesse Dohna. Ses quatre fils, élevés dans la religion réformée, demeurèrent en Hollande; l'un d'eux fut aide de camp général

XXVIII

J'ai lu, dans mon enfance, une singulière anecdote sur le projet de Pierre le Grand pour la réunion des églises. Un vieux professeur de mathématiques, excellent homme, qui s'appelait M. Dupuis, me raconta un jour qu'il avait connu à Paris le docteur de Sorbonne auquel Pierre Ier avait demandé ce mémoire. Le docteur racontait donc à ce professeur que, lors-

du dernier Stathouder; deux d'entre eux se marièrent en Hollande. Catherine II, à son avènement au trône, leur fit savoir qu'ils pouvaient rentrer en Russie en toute sécurité; que leurs biens leur seraient rendus et qu'ils seraient parfaitement libres de professer le culte reformé. Les fils du comte Alexandre ne purent se résoudre à quitter la Hollande, mais ils acceptèrent les propositions de l'impératrice pour leurs enfants. Le comte Théodore était l'un de ces petits-fils du comte Alexandre, rentrés en Russie.

qu'il eut présenté ce mémoire, Pierre lui dit quelques jours après : « C'est fort bien, vous avez raison. Dès que je serai arrivé en Russie, j'ordonnerai qu'on adopte ce projet. » — « Mais, sire, reprit le docteur, il me semble que Votre Majesté se presse beaucoup. Il faut savoir avant tout si les évêques russes approuveront cette idée. »

A ces mots, Pierre Ier entra dans un accès de colère extraordinaire. « Je voudrais bien voir, dit-il, que les évêques s'avisassent de me contrarier, je leur donnerais des coups de bâton [1]. »

1. On connaît peu ce point historique qui est détaillé avec soin dans le Ier volume des *Annales philosophiques morales*, etc. Paris, in-8°. 1800. (Note du comte de Maistre.)

Il l'est bien mieux encore dans un livre où l'on ne s'attend guère à le trouver, dans l'ouvrage de Boursier, docteur de Sorbonne, qui est intitulé : *Action de Dieu sur les créatures*. Le projet de réunion de l'église de Russie, avec la plupart des pièces officielles, y occupe 259 pages, de la p. 275 à la p. 534. Voyez les *Etudes religieuses*, septembre 1868.

Voyez aussi dans les *Mémoires* du duc de

NOTE SUR LE COMTE BOSSI

Quelques années avant le comte de Maistre, la cour de Turin était représentée à Pétersbourg par le comte Bossi ; c'était un homme qui professait des doctrines tout opposées à celles que l'éloquent auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* défendait avec une conviction si ardente, mais on ne peut lui refuser une grande intelligence, un esprit pénétrant et observateur. Il a résidé à la cour de Catherine II pendant les quatre dernières années de son règne. Paul Ier, à peine monté sur le trône, lui envoya l'ordre de quitter ses Etats dans le plus bref délai. Le comte Bossi a consigné ses observations sur l'Eglise russe dans un mémoire sur *l'indépendance de la loi civile*, écrit en 1804 et 1805, mais qui n'a été publié qu'en 1859. (Paris,

Saint-Simon, ses conversations avec le prince Kourakin, en 1717.

Guyot et Scribe.) Dans cet ouvrage, l'auteur consacre une quinzaine de pages à la Russie et il exprime une vive admiration pour Pierre Ier et les réformes opérées par lui. Il ne trouve que des éloges à donner à toutes les œuvres du puissant réformateur, sans y découvrir la moindre tache. Voici ce qu'il dit de l'Eglise et du clergé.

« La *superstition* dont il n'était ni urgent ni facile de le guérir, fut laissée à ce peuple encore trop jeune pour s'en passer. Mais la tolérance y fut associée ; que dis-je ? l'égalité religieuse la plus illimitée, la mieux observée dont, après la propagation de tant de lumières, aucun Etat de l'Europe puisse encore se vanter dans la pratique. Quand on réfléchit à ce qu'il en a coûté de temps et de peines aux gouvernements les plus éclairés pour s'affranchir du joug sacerdotal ; quand on pense surtout, qu'ils n'y ont réussi qu'en favorisant en quelque sorte l'irréligion des peuples, on ne peut qu'être saisi d'étonnement en voyant un gouvernement qui est parvenu sans bruit et en si peu de temps à priver

les ministres du culte dominant de toute signifiance dans l'Etat, sans rien ôter à ce même culte de l'autorité et de la force qu'il doit avoir pour le plus grand bien des peuples et du souverain. Il est vrai qu'amenée insensiblement à n'être presque autre chose qu'une pratique extérieure, la religion n'a pas besoin en Russie de ministres dont la capricieuse logique ou la fougueuse éloquence puisse séduire ou entraîner les esprits. Le haut clergé, très-peu nombreux, se compose d'évêques aussi pieux qu'éclairés, non moins hommes d'Etat que d'église, attachés par les liens les plus forts et les plus honorables au chef du gouvernement qui est en même temps celui de la hiérarchie dont ils forment le second degré après lui. Les pasteurs subalternes, pères de famille et pensionnaires de l'Etat, lui répondent doublement de leur conduite. Maîtres de cérémonies plutôt que de morale, tirés pour la plus grande partie de la dernière classe des citoyens, peu instruits et mal salariés, ils mènent ordinairement au mi-

lieu du peuple une vie assez peu édifiante : aussi, à peine ont-ils quitté leurs habits sacerdotaux que ce même peuple qui se prosternait à leurs pieds et baisait le pan de leur soutane à l'autel, ne voit plus en eux que les compagnons de ses amusements les plus grossiers, et n'en ferait pas plus de cas, s'il se hasardait à le haranguer hors du temple sur des sujets étrangers à leur ministère, que nous n'en ferions d'un comédien qui s'aviserait de prendre dans la société le ton héroïque des rôles qu'il joue sur le théâtre.» (Comte Bossi, de l'indépendance de la loi civile. Paris, 1859, pp. 148-150.)

Le tableau est complet, chaque mot est un coup de pinceau, et le portrait ressemble prodigieusement à celui que le comte de Maistre a tracé, mais les critiques les plus acerbes de celui-ci sont moins blessantes que les éloges du comte Bossi. Rien n'y manque : l'Empereur, chef de la hiérarchie (remarquons que c'était alors une femme, Catherine II) et les évêques soumis à ce chef; le gouvernement dépouil-

lant le clergé de toute *signifiance,* la religion réduite à n'être presque autre chose qu'une pratique extérieure. Quant aux prêtres, l'Etat les tient par un double lien, ils sont pères de famille et salariés; ce sont des maîtres de cérémonies plutôt que de morale. Non, le comte de Maistre est loin d'avoir été aussi cruel que le comte Bossi, mais le témoignage de l'un confirme celui de l'autre et il m'a paru utile de les rapprocher.

XXIX

Le 9/21 septembre 1804, je dînais à la campagne chez M. de Laval, chambellan de S. M. I. M. de Tatistchef, conseiller privé, membre du collège des affaires étrangères, arriva un peu tard et me dit qu'il s'était fort ennuyé dans la matinée, parce qu'il avait fait le juge. Sur la question que je lui fis, il m'expliqua que ce

collège devenait tribunal pour les affaires qui concernaient les peuples nomades, dépendant de la Russie. *J'ai adjugé ce matin,* me dit-il, *cinq mille familles à l'un de ces princes au préjudice d'un autre.* — En appel, sans doute? — Oui, monsieur. — Et sans appel? — Oui, monsieur. — Et avec qui, je vous prie, avez-vous jugé? — Le prince Czartoryski (ministre adjoint, faisant les fonctions de chancelier de l'Empire ou de ministre des affaires étrangères), le prince Czartoryski, me dit-il, devait en être, *mais il n'est pas venu,* j'ai jugé tout seul.

XXX

Dans ce moment (décembre 1805) la Russie a un ambassadeur à Vienne, le comte de Razoumofski, qui est, ou est devenu Autrichien; un autre à Londres, le comte de Woronzof, qui est Anglais, et

un troisième à Berlin, qui est Prussien. Celui-ci a pris femme à Berlin. Le comte de Razoumofski a de même épousé une Autrichienne. Il a des propriétés immenses en Autriche et il a fini par faire construire à ses frais un pont sur le Danube. Il passe pour certain que la cour de Vienne a payé ses dettes. Le comte de Woronzof a des sommes considérables dans les fonds publics d'Angleterre. La puissance qui souffre tout cela mettrait sur le pavé avec ignominie tel membre du collège des affaires étrangères qui oserait me faire une visite, et, sous le règne précédent, on a vu un pauvre hère de cette catégorie et n'étant déjà même plus en activité, *knouté* et envoyé en Sibérie pour avoir donné je ne sais quelles leçons aux enfants de l'envoyé de Prusse. — C'est un assez bel échantillon des contradictions humaines. (*Mémoires politiques*, p. 201 [1].)

1. Voy. les *Archives russes de 1876*, t. III, p. 266.

XXXI

M. Mayeur, Français, qui passe publiquement pour avoir été dans les clubs du gouvernement révolutionnaire, est secrétaire de M. de Mourawief, ministre du cabinet de S. M. I.

M. Duvignot, aide de camp de Buonanaparte à demi-paie, élève le fils de M. le comte de Stroganof. Mme la comtesse, qui est une femme à grands principes, ne voit pas à cela la moindre difficulté. Elle trouve même que la constance de M. Duvignot dans ses principes lui fait honneur.

XXXII

Un jeune poète russe vient de traduire en vers *Les oies du frère Philippe,* mais, comme il sait très-médiocrement le fran-

çais, il a entendu et traduit *près de la fontaine,* au lieu de *par La Fontaine.* Il a dédié ce beau travail à l'empereur et bientôt il a reçu une boîte d'or remplie de ducats. L'heureux débutant est allé porter son poëme au prince Béloselski, en sa qualité de littérateur et, par conséquent, de confrère (quoique un peu plus riche que l'autre). Le prince, après s'être beaucoup amusé du *par* et du *près*, a trouvé M. Nélédinsky, ministre des libéralités littéraires et lui a demandé si l'empereur avait lu les *oies russes?* — Bon, jugez comment l'empereur lit ces sortes de choses! — Et vous, monsieur? — J'ai bien d'autres choses à faire, mais la chose avait bonne façon (belle écriture). Je sais d'ailleurs que l'intention de l'empereur est de récompenser les gens de lettres; je lui en ai fait un rapport avantageux. Il m'a dit : « Donne-lui une boîte et cent ducats. » Je lui ai envoyé son paquet.

Conté par le prince Béloselski lui-même, chez le comte de Strogonof, aujourd'hui 18/30 janvier 1806.

XXXIII

Je dînais le 12/24 mars 1806, chez le grand-veneur, M. Dmitri Narychkin, à côté de M. ***, employé à la banque dans un grade supérieur. On parla de billets d'Etat. Quelqu'un dit : Je serais bien curieux de savoir combien vous brûlez de billets chaque mois? — Il y aurait, reprit M. ***, une question plus importante à faire. Ce serait de savoir combien nous en fabriquons.

En quatre ans, c'est la première indiscrétion qui soit échappée à un Russe en ma présence.

XXXIV

Une jeune personne russe, femme d'un officier piémontais, me disait, il y a peu de

temps, avec un ton de persuasion et de tristesse, qui rendait le discours éminemment comique : Hélas! monsieur le comte, que voulez-vous qu'on devienne dans ce moment? le moyen d'obtenir justice? Du temps de Paul, au moins il y avait des favoris, ces favoris en avaient aussi, il y avait moyen de parler et de se faire entendre, il y avait même des choses qui avaient un prix déterminé. On savait, par exemple, que pour 6,000 roubles on pouvait obtenir tel emploi. *A présent, à qui voulez-vous parler?* — Je ne me souviens pas d'avoir rien entendu d'aussi plaisant et d'aussi sérieux. (3/15 décembre 1806.)

XXXV

HISTOIRE DE L'UKASE DE S. M. J. DU 1806, POUR LA LEVÉE GÉNÉRALE DES MILICES [1].

Un subalterne de M. le comte Kotchou-

1. Il y eut en 1806, le 18/30 septembre, un ukase

bey, ministre de l'intérieur, s'imagine de faire passer directement à S. M. I. un mémoire sur l'état actuel de l'Europe et sur les moyens de se garantir d'une subversion générale. Le tout aboutissait à une espèce de levée en masse. L'Empereur montre cette pièce au comte Kotchoubey à sa première audience. Le ministre parcourt la pièce et dit qu'il n'y a qu'un sot qui ait pu enfanter une idée de cette espèce. L'Empereur voit ensuite son secrétaire de confiance, M. Novossiltzof et lui montre le mémoire qui lui avait donné dans l'œil, en

prescrivant une levée de huit sur mille, qui devait commencer en novembre et être terminée en janvier. Le 12/24 décembre, un autre ukase prescrivait la formation d'une milice de six cent douze mille hommes.

Nous ignorons quel était le subalterne en question. Nous savons seulement qu'à cette époque, le comte de Kotchoubey se faisait remplacer assez souvent pour le travail avec l'Empereur par Speranski.

Voy. *Mémoirés politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, Paris, 1858, p. 305 et suiv.

lui racontant le jugement qu'en avait porté le ministre de l'intérieur. Novossiltzof courut chez Kotchoubey pour lui dire : *Qu'avez-vous fait?* — Celui-ci dit : *Je suis perdu.* — *Non, pas cela,* dit l'autre; *laissez-moi faire*. Il s'empare du mémoire, l'arrange à sa manière, le restreint à la Russie, fait le plan de la levée extraordinaire que nous voyons et le porte à l'Empereur. Celui-ci le montre au comte Kotchoubey. — *Pour cette fois*, dit ce dernier, *rien de mieux ; la chose se présente sous une face toute nouvelle*. Le souverain loue l'impartialité du ministre et vogue la galère. Nous voyons ce que nous voyons.

Conté par le comte Théodore Golowkin, spirituel, disgracié et malin, le 9/21 décembre 1806.

XXXVI

Le prince Platon Zoubof écrit de ses terres en Livonie à l'Empereur que les

achats de blé pour les troupes qui vont commencer la campagne se font à un prix trop haut : qu'on en paye à 22 roubles la mesure et qu'il est en état d'en fournir à 20. L'Empereur parle de cette affaire au prince Wolkonsky, intendant général de l'armée, qui en écrit au prince Zoubof et lui fait mille difficultés sur le change, les monnaies, etc., apparemment parce qu'il avait ses vues qui ne s'accordaient point avec celles du prince Zoubof. Point de réplique de la part de celui-ci. Quelques jours après, le prince Wolkonsky rencontre le frère de Zoubof et lui dit : *J'ai écrit*, etc., *je ne sais comment je n'ai point de réponse.* — Mais, dit l'autre, je ne crois pas que vous en ayez. — Et pourquoi donc? — Ma foi, parce que mon frère a fait une offre à l'Empereur, c'est à prendre ou à laisser, mais je doute fort que mon frère veuille entrer en correspondance sur ce point avec d'autres personnes.

Cependant le prince Platon Zoubof, qui voulait absolument spéculer sur cette affaire, envoie à Pétersbourg trois juifs

polonais, munis de cautionnements immenses, pour obtenir l'entreprise des blés. Ils l'obtiennent. Ensuite, ils traduisent leurs papiers en hébreu, tripotent ensemble et se brouillent sans avertir l'autre. Celui-ci se plaint au gouverneur militaire, M. de Wiazmitinof, en lui montrant un papier qu'ils avaient reçu de M. Stepanof, commis à la chancellerie du comte de Lieven, lequel papier contenait le détail des différents points où devaient se faire les dépôts de blé. M. de Wiazmitinof est ministre nominal des guerres et, par conséquent, ne peut souffrir le comte de Lieven, ministre réel. Il s'empresse de dénoncer une infidélité commise par un commis de la chancellerie de son rival. Stepanof est arrêté, on court après les deux juifs qui sont arrêtés à Riga et ramenés. Stepanof est condamné à mort. L'Empereur, en commuant la peine en déportation, ajoute la dégradation. Le (23 novembre) 5 décembre, nous vîmes ce malheureux traverser la ville au milieu de deux piquets de soldats et s'avancer jusqu'au lieu des exécu-

tions, où le bourreau lui cassa son épée sur la tête, sur l'échafaud. Chacun se disait : *Demain, nous verrons exécuter les juifs, point de grâce sans doute pour ces coquins.* Mais toujours on dit demain et jamais ce jour n'est arrivé. On a oublié ces juifs, comme on oublie tout; mais, à force d'en demander des nouvelles à tout le monde, à la fin, j'ai appris ce que je viens d'écrire. On m'a ajouté : *Ce papier dont la communication a été présentée comme un grand crime, n'était rien. Stepanof a dit sans la moindre difficulté : oui, je l'ai communiqué et par ordre.*

On a renvoyé sans bruit les juifs, parce qu'on ne savait qu'en faire. Un jour, Stepanof obtiendra une pension et un emploi dans une autre province.

M. le C. L. (le chambellan Laval) chez M. le D. de S. C. (le duc de Serra-Capriola.) (5/17 janvier 1807.)

XXXVII.

Un Russe convient avec un homme en place de 15,000 roubles pour un certain emploi. Il l'obtient. Il écrit à son protecteur subalterne qu'il est bien fâché de n'avoir pas 15,000 roubles à ses ordres, mais qu'il le prie d'en agréer 5,000 qu'il lui adresse. Le protecteur, furieux, montre la lettre aux supérieurs et dénonce l'autre comme un homme qui a voulu lui payer en argent un service vrai ou faux. Le nouvel employé est destitué et le dénonciateur reçoit la croix de Saint-Wladimir *pour probité distinguée*. (5/17 janvier 1807, par M. le chambellan Gourief.)

XXXVIII

Le vieux comte de Stroganof venait d'acheter de l'argenterie d'un marchand de

Pétersbourg. Après l'avoir payé, il lui dit : *Maintenant que je t'ai payé, mon ami, dis-moi de combien tu m'as trompé ; parle-moi franchement.* Le marchand faisait des grimaces. *Je vois bien que tu m'as beaucoup volé, mais pourquoi ne pas être honnête et ne pas te contenter d'un gain raisonnable? — Hélas ! Monsieur le comte,* répondit le marchand, *je suis Russe.*

Conté par le comte lui-même le 5/17 janvier 1807. Il ajoutait : *J'ai été tenté de lui donner des coups de bâton pour une réponse aussi insolente envers la nation.* Il la contait cependant et tout le monde riait.

XXXIX

M. de Torcy, Français, se promenant sur la perspective, rencontre M. de Rastignac, officier aux gardes, qui montait la

garde au palais d'Anitchkof. Ce dernier l'invite à entrer dans la chambre de l'officier. Il entre et voit un personnage qui fumait sa pipe sans se déranger. « Quel est donc cet homme-là? — Oh! c'est un hôte que nous possédons depuis quatre ans et demi. — Comment donc? — Oui, il y a quatre ans et demi qu'il est ici. C'est un homme qui appartient à la marine. On l'accusait d'avoir malversé et il fut déposé ici en attendant le jugement; mais, comme il y a vingt-six personnes intéressées à ce qu'il ne soit pas jugé et qui ont toutes des cordons et des pensions, on ne le juge point et il demeure ici. Tous les soirs, nous lui permettons d'aller chez lui, à la charge de se trouver ici le lendemain, à la garde montante. » (M. de Torcy, 15/17 janvier 1807.)

XL

Il y a 60,000 roubles de balancés pour l'entretien du château et des jardins de

Péterhof. Sur cette somme, 40,000 sont payés en appointements à ceux qui dépensent les 30,000 autres. (Un ministre d'Etat, juillet 1808 [1].)

XLI

Pour Catherine II, on dépensa dans un mois pour 27,000 roubles de légumes.

A Tsarsko-Sélo, on porta en compte, pour le même espace d'un mois, cinquante-quatre mille paires de poulets.

La table du prince Potemkin coûtait 500 roubles par jour, et l'on y était en général excessivement mal servi. Le vin était souvent *imbuvable*.

Le grand duc Paul (depuis Paul Ier) étant à Tsarsko-Sélo, s'était fait une légère écorchure à la jambe; il montra le *bobo*

1. Dans l'un de ces trois chiffres, il doit y avoir une erreur, mais, ne sachant pas dans lequel, nous nous abstenons de corriger.

au chirurgien qui lui conseilla un léger liniment de suif. Ce jour, on porta en liste un poud (38 livres) de suif et cet article s'est payé chaque jour pendant trois ans. (De très-bonne source, août 1808.)

XLII

La collection d'estampes à l'Hermitage est une des plus belles qui existent, mais les gardes en ont volé un très-grand nombre. Les collections, même reliées, sont mutilées, on y remarque plusieurs estampes coupées.

Un artiste allemand, plein de mérite et de probité, en est chargé en ce moment. C'est lui qui m'a fait connaître ces belles opérations. (Août 1808)

XLIII

M. Wlassof, chambellan de S. M. I., gendre du prince Beloselski [1], visitant dernièrement le compte de sa terre, trouva ce singulier article : *Cinquante roubles donnés au chirurgien du gouvernement pour n'avoir pas visité les malades.* Surpris d'un article aussi étrange, il en demande l'explication à son receveur. « Monsieur, dit ce dernier, c'est que l'année dernière, lorsqu'on craignit la peste, le chirurgien envoyé par le gouvernement faisait publier l'ordre, lorsqu'il s'approchait d'un

1. Le prince Alexandre Beloselski (Voy. Dolg. n° 23) et M. de Laval avaient épousé les deux sœurs Kozitski. Le prince Beloselski avait eu d'un premier mariage, un fils qui mourut jeune, et trois filles, Madeleine, Zenéide et Natalie. Madeleine épousa M. Wlassof, Zenéide le prince Wolkonsky, toutes les deux sont mortes catholiques.

village, qu'on eût à porter tous les malades sur le grand chemin, à une heure fixée, pour être examinés. C'était un terrible embarras, plusieurs mouraient et tous souffraient beaucoup. Nous imaginâmes de faire une offre au chirurgien pour le dispenser de cette visite. Nous lui proposâmes cinquante roubles qu'il accepta. Ils sont portés en compte.

Conté par M. le chambellan de Laval, le 1/13 septembre 1808, d'après son neveu M. Wlassof qui venait d'arriver de sa terre.

XLIV

Un étranger de ma connaissance avait acheté une fille pour 80 roubles, y compris les frais du gouvernement, à ce qu'il me disait. La mère de cette fille disait à l'acheteur : *Dieu a fait bien de la grâce à ma fille de tomber en si bonnes mains* (1808.)

XLV

Dans ce moment (janvier 1809) l'armée n'a pas été habillée depuis deux ans. Celle de Finlande manque de tout, et les soldats sont en grande partie avec les habits (sans doute volés) de paysan. Je crois que quarante mille hommes au moins ont péri en Finlande dans une campagne d'une année et que les trois quarts peut-être ont péri par le climat. Les recrutements se succèdent sans interruption, et le gouvernement a de beaucoup augmenté la charge en ordonnant que les recrues soient fournies habillées dans la forme militaire, mais avec le drap des paysans. Toutes les manufactures de drap dans l'Empire sont entravées et ont reçu l'ordre de ne fabriquer que du drap de soldat, ce qui détruit irrévocablement toutes ces fabriques.

XLVI

On a établi une école de jurisprudence, mais, pour avoir des élèves, il faut les payer. On leur donne 300 roubles, le logement, le bois et la lumière, le grade de capitaine et la certitude d'être placés dans les dicastères. Tout cela ne suffit pas pour avoir des candidats et, après la première *volée,* l'enseignement est sur le point d'être suspendu, faute d'élèves. (30 janvier, 11 février 1809.)

Il a cessé en effet. (Août 1810.)

XLVII

La chancellerie de la direction du théâtre coûte 80,000 roubles. Plusieurs domes-

tiques du directeur général (le grand chambellan Narichkin) et même un Calmouque qui le sert y sont employés et, par conséquent, payés par le public. (1809.)

XLVIII

Lorsqu'on interroge un témoin au criminel, on commence par lui demander s'il a fait ses pâques cette année et d'autres questions du même genre, relatives à sa conduite. S'il était répréhensible sur quelques points, on informerait contre lui-même, à moins qu'il ne mente.

Il est très-ordinaire qu'on épouvante et même qu'on batte un témoin pour lui faire dire la vérité, quoique la chose ne soit point légale. Sous le règne de Paul Ier, on a fait entrer, la nuit, dans les prisons des soldats masqués en diables pour épouvanter des témoins déjà emprisonnés et qu'on voulait faire parler.

Depuis ce règne, sous lequel on institua les gouverneurs militaires, il y a une grande confusion dans les affaires à raison de l'incertitude qui règne entre la juridiction du gouverneur civil et du gouverneur militaire. Il n'y a point de ligne sûre et inamovible tirée entre ces deux autorités. On a remarqué que les meilleurs jugements sont ceux de première instance, parce que l'intrigue dédaigne de s'agiter dans ces basses régions. Ils se gâtent à mesure qu'ils s'élèvent, et, dans les régions du sénat, ce n'est plus qu'un coup de dés, à cause de l'influence des gens puissants et surtout à cause de celle du souverain. Les procureurs de l'Empereur ayant une grande influence, c'est une affaire capitale qu'un procès soit remis à tel ou tel procureur et cela dépend uniquement de l'Empereur. Quelquefois le ministre contrarie comme ministre l'avis qu'il a donné dans le tribunal comme juge, parce qu'il a connu le sentiment de l'Empereur, et que toute conscience cède à ce sentiment.

Un honnête sénateur croyait et craignait

d'avoir offensé le ministre de la justice en contrariant une opinion émise par ce dernier. Il ne fut pas peu surpris lorsque le ministre le prit à part et lui dit : *Vous m'avez fait grand plaisir d'opiner contre moi, car j'ai avancé cet avis pour faire plaisir à l'Empereur, mais je pense tout le contraire.* (Conversation avec M. le général de S., 14/26 juin 1809.)

XLIX

Le caractère le plus distinctif du Russe, c'est l'indifférence, surtout pour les malheurs et les souffrances de l'humanité. Tel événement qui occuperait ailleurs l'attention du public pendant huit jours, ne fait pas ici la moindre impression. Les morts extraordinaires, par exemple, les supplices, qui excitent ailleurs un si grand intérêt, n'attirent en Russie aucune attention. Il y a huit ans que je suis en Russie, jamais

je n'ai ouï parler d'une exécution, jamais je n'ai entendu dire : aujourd'hui, on a knouté un tel homme pour un tel crime; il a dit ceci ou cela ; jamais. L'année dernière, on lança, dans une matinée, dix vaisseaux de guerre ; la foule était immense et le spectacle magnifique. Un soldat de la marine fut mis en pièces par l'explosion inattendue d'un canon ; personne ne s'en aperçut, ou, pour mieux dire, personne de ceux qui s'en aperçurent, n'en parla. Quelques jours après, je l'appris par hasard chez le ministre de la marine. Précédemment, la rupture d'un canon avait tué ou estropié sept hommes. Personne n'en parla et je l'appris encore par hasard chez un ministre. Il y a une espèce de convention tacite parmi tous les Russes de ne jamais parler de ces sortes de choses, ce qui fait qu'on en ignore une infinité. Il me paraît même qu'ils mentent souvent tout exprès pour dérouter la curiosité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la difficulté de savoir la vérité sur les événements les plus publics passe l'imagination.

Un jour, l'Empereur, le gouverneur, le chef et un officier de police racontèrent je ne sais quel événement sinistre à une personne de ma connaissance. Tous quatre lui firent une relation différente.

Dans l'hiver de 1808, plusieurs personnes étant sur la glace de la Néva dans un temps de dégel, un énorme glaçon se détacha et emporta les imprudents qui voguèrent sur ce triste radeau sans savoir ce qu'il arriverait. Enfin, on vint à bout de saisir ce glaçon et de le ramener à bord, mais jamais on n'a pu savoir si tous les malheureux avaient été sauvés. On nous dit que tous avaient été sauvés, puis on ajouta, *excepté trois,* puis *excepté deux,* puis *excepté un.* Je fis mille questions, d'autres sans doute en firent, mais bientôt on se lasse, surtout les Russes qui ne s'en embarrassent pas, et personne ne sait la vérité. La police ne dit rien ou ment, jamais elle ne manque à ce devoir.

Lorsqu'on eut donné au pont de Kazan la largeur qu'il a dans ce moment, je fus fort surpris de voir un beau matin les deux

ouvertures grillées, c'est-à-dire, sous le pont, sur la glace. Il me fut démontré sur le champ qu'un scélérat s'était servi de ce long passage obscur pour commettre quelque crime. En effet, un traîneau passait sous cette longue voûte, il était extrêmement aisé au conducteur de voler ou même d'égorger impunément l'homme qu'il conduisait et de le jeter ensuite dans l'eau par l'un des trous toujours faits dans la glace. La police russe n'avait sûrement pas prévu le danger, car il n'y a rien dans l'univers de moins prévoyant que le Russe. Ainsi, il était arrivé quelque chose d'étrange, mais jamais personne n'en a rien su.

Pendant que la cour de Prusse était ici, on devait faire un grand exercice dans l'une de ces maisons appelées d'un nom allemand, *exercice-haus,* élevées afin de pouvoir exercer les troupes malgré les rigueurs de la saison. Tout était prêt pour neuf heures du matin. A sept heures environ, la maison surchargée et peut être mal construite, croule de fond en comble. Deux heures plus tard, c'en était fait de

l'Empereur, de son frère, du roi de Prusse et de ses deux frères, de trois ou quatre autres princes, d'une foule de personnes distinguées des deux cours et d'un corps considérable de troupes choisies. On imaginerait difficilement telle catastrophe. Cependant, je n'ai pas ouï une seule personne en dire un mot, quoique je voie toute la ville. Ayant fait à dessein l'expérience d'en parler le premier, toujours les personnes qui m'entendaient ont eu l'air d'être surprises et de revenir de loin. — *Ah! oui, à propos!* etc., et puis on parlait d'autre chose.

Un jour, marchant à pied pour connaître la ville, je tombai sur la glace, même assez rudement et d'une manière à faire croire que je m'étais fait beaucoup de mal. Le quartier était éloigné et je n'étais connu de personne. L'idée bizarre de ne pas me relever me vint subitement à l'esprit; je demeurai couché sans remuer. On allait et l'on venait à côté de moi sans qu'un seul homme eût la pensée de me relever. Après une expérience de quelques secondes, je me

relevai seul, car je ne m'étais fait aucun mal, j'aurais prolongé l'expérience si la place avait été tenable. (Juillet 1809.)

L

Une chose qui trompe extrêmement les étrangers qui habitent la Russie, c'est ce qu'ils appellent *l'impolitesse des Russes*, sans réfléchir que les formes ordinaires de notre politesse ne sont point à leur usage. Recevoir une visite et ne pas la rendre, inviter quelqu'un et n'être pas chez soi, recevoir une lettre et ne pas y répondre, etc., etc., ce sont parmi nous des énormités; ici, ce n'est rien, et l'on commet ces fautes assez communément sans avoir la moindre envie d'insulter ou simplement de choquer. Les lettres surtout sont un des articles les plus singuliers. Il ne faut jamais remettre une lettre importante à un Russe, car presque toujours il la perdra, l'oubliera

ou la lira. J'en ai fait moi-même la désagréable expérience. Une dame de Vienne avait remis à l'une des premières dames de ce pays, Mme la princesse R., une longue lettre où elle me parlait très-confidentiellement de différents objets. La princesse arriva et ne me donna point la lettre. Plusieurs mois après, j'appris, par une autre lettre de mon amie de Vienne, qu'elle avait remis une lettre pour moi à la princesse R. Je m'alarmai; n'étant point lié avec elle, je lui fis parler par des amis communs; la lettre ne venait point. Probablement elle était égarée ou bien elle s'ennuyait de se donner la peine de la tirer de quelque cassette. Enfin l'affaire devint une véritable négociation, qui se traita par écrit comme une affaire politique, et, après une très-longue et ennuyeuse attente, la lettre arriva, intacte à ce qui me parut; mais, quelque temps après, le prince W., frère de la dame, disait en parlant de moi : *Il a pris la chose sérieusement*. Ce mot est remarquable, parce qu'en effet, une lettre confidentielle, supprimée

ou même lue, n'était pas une affaire dans son idée. Ne remettez donc jamais une lettre à un Russe, car, suivant toutes les règles de la probabilité, il la retiendra, si vous ne la demandez pas, et il se fâchera si vous la demandez.

Le silence est la grande loi du Russe; dès qu'il est embarrassé ou qu'il a quelque chose contre vous, il ne cherche jamais à dire ce qu'il faut, mais à ne rien dire. Jamais d'explication, c'est un mot qu'il ne connaît pas; prenez-vous y de toutes les manières, toujours il vous échappera. Les réponses évasives, surtout par lettres, sont inconnues. Ecrivez à un Russe sur quelque objet où il ne juge pas à propos de vous satisfaire pleinement ou qui le gêne de quelque manière que ce soit, comme il n'est pas gêné du tout par nos idées européennes de politesse et de décence, il ne répondra pas, qui que vous soyez. J'en ai eu, l'année dernière, un bel exemple. Une des premières dames d'Europe, sans exagération, ayant voulu écrire à un seigneur de la cour pour quelque chose qui la con-

cernait, ne reçut aucune réponse. Elle se fâcha beaucoup, mais inutilement; si on l'a su, on en aura ri. Si l'on s'adresse à vous pour une commission quelconque, prenez bien garde à vous, car, si l'on change d'idée, vous serez compromis, et, si l'on vous avait demandé, par exemple, un meuble précieux ou un homme propre à faire tel ou tel office, on vous le laissera fort bien sur les bras sans s'inquiéter de ce que vous pourriez dire. Parlez, on ne vous répondra pas; écrivez, on ne vous répondra pas. Stipulez donc toujours avant de rien faire, avec le premier personnage du pays, comme avec le dernier boutiquier, et ne vous fiez à personne. (1809.)

Qu'un Russe vous ait promis quelque chose, s'il y avait des difficultés, il ne vous en parlera plus; c'est sa manière. Jamais il ne lui viendra dans la tête de se demander à lui-même : *Que dira-t-il de moi? je passerai dans son esprit pour un homme sans parole,* etc., que lui importe? Même lorsqu'il saura très-bien d'avance qu'il ne peut faire ce que vous lui demandez, il

prendra assez généralement le parti de vous dire *oui,* se réservant de n'en rien faire et de se taire. (16/28 mars 1810.)

LI

Le Russe, sentant fort bien la supériorité morale de l'étranger, est toujours en garde contre lui et ne craint rien tant que d'avoir l'air d'être influencé. C'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on est appelé à traiter avec lui. Voulez-vous lui faire accepter une chose? il faut la jeter à terre devant lui, après la lui avoir fait vanter. Alors, retirez-vous, il la ramassera et en donnera le prix que vous voudrez; mais, si vous la lui mettez dans la main, il n'en voudra point. Cela est vrai en tout, sans exception. Les négociateurs étrangers ont fait de grandes fautes dans ce pays pour avoir ignoré cette vérité. Si vous négociez avec le cabinet russe, ayez toujours l'art

de le faire vouloir et de présenter les choses de manière qu'en faisant votre volonté, il ait l'air de s'être décidé lui-même. Toute la science est là.

Un gentilhomme français au service de Russie, qui a fait la guerre de Finlande, en a rapporté un bâton sur lequel était gravé un calendrier en caractères runiques. Le général ***, grand amateur de curiosités, le lui demanda pour l'examiner ; le Français le prêta sans difficulté. Longtemps après, le bâton ne revenant point, il le demande par billet. — Point de réponse ; c'est la règle. Nouveau billet. — Point de réponse encore. — Il alla enfin lui-même chez l'emprunteur, qui lui dit : *Je suis bien fâché de ne pouvoir vous rendre votre bâton, il est chez le général S.* (autre amateur distingué) *qui est occupé à le déchiffrer*. Le Français se rend chez le général S. et trouve son fils, jeune militaire, qui lui dit : *Mon papa sera bien surpris, car il croit que le bâton est à lui.* Le papa arrive. Grand étonnement lorsque le Français s'explique, car en effet le

général H. avait donné le bâton à l'autre, probablement pour obtenir quelque curiosité dont il avait besoin (on n'a jamais pu vérifier ce point). Le général S., qui est étranger, rendit le bâton sans difficulté.

Le Russe ne sait rien et n'apprend rien à fond. Il creuse avec une extrême facilité jusqu'à une petite profondeur, mais, tout à coup, il s'arrête et ne va pas plus loin. J'ai suivi tous les collèges, tous les gymnases, tous les examens de la jeunesse des deux sexes, je n'ai pas rencontré ce qu'on appelle un talent.

Avec cette médiocrité, le Russe est extrêmement fier et d'une grande habileté pour déchiffrer un homme et encore plus habile pour le perdre, s'il l'a résolu. Le plus grand crime à ses yeux est de vouloir être plus fin que lui, c'est ce que l'étranger ne doit jamais oublier. Pour réussir autant qu'il est possible dans ce pays, il faut être bonhomme ou le paraître. Si l'on s'avise de vouloir jouer au plus fin avec lui, il s'indigne qu'on vienne ainsi chasser sur ses terres et ne manque pas de vous per-

dre et de vous faire tort. En pays étranger, vous pourriez vous moquer de lui, mais, chez lui, il faut le laisser faire et ne pas lui montrer trop d'esprit. (20 juillet / 1 avril 1809.)

LII

J'ai entendu aujourd'hui cette phrase en très-bonne maison, — *il a été sur le point trois fois de perdre son procès, quoiqu'il ait payé 12,000 roubles pour le gagner.* — Ce trait remarquable nous a conduits, dans un petit comité de famille, à une longue explication sur le procès dont il était question. L'objet en litige vaut à peine 40,000 roubles. Trois fois les juges étaient sur le point de juger d'une certaine façon, lorsqu'une lettre de M. le ministre de l'intérieur, en faveur d'une dame, arrêtait tout. Enfin le bon droit (à ce qu'on dit) l'a emporté. J'ai demandé : « Mais sans doute

cet argent n'a été donné qu'aux secrétaires ? » — « Oui, m'a-t-on répondu, aux secrétaires, mais un secrétaire a dit en propres termes : je reçois 6,000 roubles, mais il n'y en a que 1,000 pour moi, *les autres 5,000, je suis obligé d'en rendre compte.* Où sont-ils allés ? je n'en sais rien (24 juillet, 5 août 1809.)

Ce trait m'a rappelé que l'envoyé de Prusse ayant, il y a trois ou quatre ans, à recueillir, en faveur d'un Prussien, une succession de 60,000 roubles, claire, liquide et déposée entièrement entre les mains du tribunal, sans difficulté ni compétiteur, les gens du tribunal dirent nettement au ministre qu'il n'aurait jamais main levée de la somme, s'il ne leur en laissait pas 7,000, ce qu'il fallut faire.

Je tiens l'anecdote de ce ministre avec qui j'étais fort lié.

LIII

L'Académie russe vient de publier un dictionnaire russe et français. A l'article *Pompe*, l'expression *pompe foulante* est rendue en russe par *luxe insolent*. (Avril 1810.)

LIV

Il y a dans ce moment pour huit cent millions de billets de banque. A la mort du comte Wassilief [1], dernier ministre des

1. Le comte Alexis Wassilief est mort le 15/27 août 1807.

Le comte Gourief a été nommé ministre des finances en 1809.

finances, il y a deux ans et demi, il y en avait seulement pour quatre cent cinquante millions.

D'excellente source, le 16/28 mars 1810.

LV

Autrefois, lorsqu'un homme devait être knouté, le gouverneur le faisait remettre au bourreau qui l'emmenait tout seul jusqu'au lieu du supplice. Là, l'exécuteur saisissait au collet le premier spectateur paysan qui se présentait à lui et le forçait à tenir le patient sur ses épaules, tandis qu'on lui infligeait le châtiment. Aujourd'hui, c'est la police qui envoie l'homme au supplice et c'est elle qui fournit le *succube*. Aucune force armée n'environne le coupable, aucun officier public n'assiste à l'exécution. On m'assure même que si le peuple avance, la police le repousse. —

D'autres m'ont assuré tout le contraire, ainsi c'est un point qui demeure douteux. (2/14 mars 1811.)

LVI

Aucune cloche, aucun signe public n'annonce l'heure de l'exécution. Le patient se trouvant seul avec le bourreau traite avec lui et, pour de l'argent, il se soustrait en tout ou en partie au châtiment. Je veux vaincre ma répugnance et aller moi-même pour examiner la chose. (2/14 mars 1810.)

LVII

Un caractère distinctif du Russe, c'est une souveraine crainte et un souverain mépris réunis envers le souverain. Tel

homme qui balbutie et perd la parole en parlant au prince, pense à le tuer peut-être et se moque de ses ordres dès qu'il n'est plus présent. Il faut développer cela exactement. (3/14 juin 1810 [1].)

1. Toutes ces anecdotes ont été copiées par moi sur le manuscrit autographe du comte Joseph de Maistre; ce manuscrit est conservé au château de Beaumesnil, chez M. le comte Charles de Maistre, petit-fils du comte Joseph qui, de la meilleure grâce du monde, m'a autorisé à les publier.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

ANECDOTES DU PÈRE GRIVEL

DEUXIÈME PARTIE

ANECDOTES DU PÈRE GRIVEL

LVIII

Pierre III était un prince d'Holstein en Danemark, et petit-fils de Pierre le Grand par sa mère. L'impératrice Elisabeth, autre fille de Pierre le Grand, n'étant pas mariée, avait appelé son neveu, l'avait déclaré héritier de l'Empire et l'avait marié à la princesse d'Anhalt Zerbst, depuis Catherine II. Pierre III, devenu empereur,

montra trop sa partialité pour les Allemands et les Luthériens. Il en avait formé un régiment qui l'accompagnait partout. Il leur avait fait bâtir une église protestante à Oranienbaum, il avait réuni au domaine de la couronne tous les biens ecclésiastiques et salarié le clergé, ce que Pierre le Grand ni ses successeurs n'avaient pas osé entreprendre.

LIX

Catherine ne rendit point à son clergé les biens que Pierre III avait confisqués, mais elle voulut le tirer de l'ignorance profonde où il était, en quoi elle échoua presque totalement. Elle avait établi quelques universités, académies ou séminaires, entre autres à Kioff, où les fils des prêtres russes, seuls aspirants au sacerdoce, comme chez les Juifs, étaient obligés d'apprendre un peu de théologie et de slavon,

qui est la langue de la liturgie de leur église russe.

LX

Le P. Gabriel Gruber, général des Jésuites en Russie, était en grande faveur auprès de l'empereur Paul, qui avait voulu le faire président du conseil de génie et d'artillerie, comme à Pékin un jésuite était grand mandarin du tribunal des mathématiques. Le Père refusa, mais Paul voulut qu'il assistât au conseil pour y donner son avis. Il voulut aussi lui donner des cordons, des décorations, des croix. Le P. Gruber refusa tout. En 1800, Paul lui dit : « J'ai employé trois ans à organiser l'armée, elle est sur un bon pied. Il me faudra trois ans pour réformer l'administration de la justice. Ensuite, je m'occuperai du clergé. » La noblesse russe avait vu avec plaisir les réformes faites dans l'armée, elle aurait applaudi à celles

du clergé; mais elle avait un intérêt personnel dans la vénalité de la justice et dans la longueur des procès et elle s'unit aux Anglais qui avaient tout à craindre de Paul pour leurs possessions de l'Inde. Ils se chargèrent de le faire passer pour fou et pour un Don Quichotte. C'est qu'ils avaient appris, quoique la chose eût été tenue très-secrète, que Paul avait fait un traité avec le roi de Perse; celui-ci s'était engagé à envoyer sur la côte méridionale de la mer Caspienne, cinquante mille chameaux pour transporter soixante mille Russes au Bengale. Déjà vingt-cinq mille cosaques avaient passé l'Oural et ils s'avançaient à travers la petite Bukarie par Khiva pour aller joindre les soixante mille hommes qui filaient par Mozdok et la Géorgie [1].

1. Sur le projet que forma Paul Ier de conquérir les Indes, on peut consulter :

Mémoire de Leibnitz à Louis XIV sur la conquête de l'Egypte, publié avec une préface et des notes par M. de Hoffmann, suivi d'un projet d'expédition dans l'Inde par terre, concerté entre le premier consul et l'empereur Paul en 1800.

Le même morceau a été reproduit par M. Du-

LXI

Mais il est faux que les Anglais aient fait assassiner Paul pour prévenir cette

bois de Jansigny, dans le volume de l'*Inde*, collection de l'*Univers pittoresque*, de Firmin Didot.

Voyez encore : *Mémoires posthumes du comte de Steding*, Paris, 1845 ; t. II, p. 6 et 7.

Trente-cinq mille Français devaient venir par le Danube et la mer Noire, etc., rejoindre un corps de trente-cinq mille Russes à Astrakan et former une armée de soixante-dix mille hommes sous les ordres de Masséna. On débarquait à Asterabad et de là, en quarante-cinq ou cinquante jours au plus, on arrivait par Herat et Candahar sur les rives de l'Indus. Ceci n'a été qu'un projet qui n'a jamais eu un commencement d'exécution, mais, au commencement de 1801, Paul envoya des ordres écrits de sa main à Orlof, Hetman des Cosaques du Don, lui prescrivant d'aller à la conquête des Indes. Orlof s'était mis en route quand la mort de Paul arrêta tout. Les lettres de Paul, datées du mois de janvier et de février 1801, ont été publiées dans le recueil russe intitulé : *Rouskaia Starina*, 1873, t. VIII, p. 409 à 410.

expédition. Ce crime est l'ouvrage de la seule noblesse russe.

Dans elle, l'égoïsme prévalut alors sur l'amour de la patrie, car Paul avait eu deux hautes conceptions pour l'honneur et l'avantage de sa nation.

Il s'était fait élire grand-maître de Malte, et, s'il parvenait à affaiblir l'Angleterre, il espérait lui arracher l'île de Malte et dominer dans la Méditerranée. Peut-être des projets religieux entraient aussi dans son plan; il désirait une réunion des Russes avec l'Eglise romaine et c'était un acheminement à ce projet que d'être grand-maître d'un ordre religieux catholique. Tout porte à croire qu'il était catholique en secret. Pie VII devait savoir mieux que personne ce qui en était. Or, lorsqu'il apprit la mort de Paul, il dit à l'archiduchesse Marianne, sœur de l'empereur François (et elle l'a répété au P. Rozaven de qui je le tiens), « qu'il priait tous les jours à la messe pour le repos de l'âme de l'empereur Paul. » — Ce qu'il n'aurait pas fait, *à la messe,* si Paul fût mort schismatique.

LXII

Les Russes soupçonnaient sa conversion, et il aimait à embarrasser son clergé. Vers Noël, il fit dire à l'archevêque russe qu'il voulait célébrer la messe solennellement dans la cathédrale le jour de Pâques. La terreur se répand dans le saint Synode qui lui envoie une députation pour lui représenter que, n'étant pas ordonné prêtre, il ne peut dire la messe. — « Mais ne suis-je pas le chef de l'Eglise russe ? et si vous, mes inférieurs, vous pouvez dire la messe, à plus forte raison, le puis-je moi, votre supérieur. » Nouvelle consultation du saint Synode pour répondre à cet argument péremptoire. Il représente à l'Empereur qu'il n'y avait pas d'ornements assez magnifiques, pour en revêtir dignement Sa Majesté. — « Qu'à cela ne tienne, dit Paul, j'en ferai faire. » Autre consul-

tation. Enfin on objecta à l'Empereur qu'il avait été marié deux fois et que la bigamie est une irrégularité dans l'Eglise russe. — Alors Paul jugea à propos de finir la comédie et l'embarras de son clergé, mais celui-ci est innocent de sa mort.

LXIII

Voici un exemple de la science du clergé. — Un prêtre séculier schismatique, appelé le Père Basile, le plus estimé de tous ceux de Pétersbourg et qui savait le français qu'il avait appris lorsqu'il était chapelain de l'ambassade russe à Paris, avait traduit en russe un ouvrage du Père Crasset, jésuite, sur la communion. Mais le saint Synode, composé de neuf évêques choisis par l'Empereur et qui a remplacé le patriarcat supprimé par Pierre le Grand, refusait d'en permettre l'impression : ces prélats trouvaient le livre trop

catholique. « C'est tout simple, disait le Père Basile, l'auteur est un prêtre catholique, mais il ne parle nullement des trois points controversés, le Pape, le purgatoire, la procession du Saint-Esprit, mais uniquement de l'Eucharistie, sur laquelle nous pensons absolument comme les catholiques. — « Fort bien, répondait le docte Synode; mais le P. Crasset cite des textes qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte. Par exemple, qui de nous a jamais entendu parler de ce texte : *Pinguis est panis ejus et præbebit delicias regibus?* » — « Mais, croyez-vous qu'un jésuite aurait fait une falsification pareille? » — « Père Basile, vous prenez toujours le parti des catholiques. » — « Non, mais je veux gagner un peu d'argent pour ma femme et mes enfants, en faisant imprimer ce livre. Cependant, je chercherai ce texte et, si je le trouve, Vos Saintetés (titre donné aux évêques russes) me donneront-elles la permission d'imprimer ? » — « Oui, mais nous vous défions de le trouver. »

Le P. Basile ne perd pas un instant, il

court chez le P. André Czyz, recteur du collége des jésuites en 1810, il y trouve le P. Rozaven [1], préfet des études, il leur conte le cas. Les Pères sourient, ils ouvrent une bible et lui montrent son fameux texte, chapitre XLIX de la Genèse, verset 20. — « Dieu soit loué, s'écrie P. Basile, voilà mon livre imprimé »; et il le fut.

LXIV

Le P. Angiolini [2] faisait réparer l'église de notre collége de Witebsk, dont il a fait

1. Jean-Louis de Leissègues de Rozaven, né à Quimper le 9 mars 1772, mort à Rome le 2 avril 1857.

2. Gaëtan Angiolini, né à Plaisance le 27 novembre 1745, entra au noviciat en 1765; après la suppression de 1773, il alla retrouver la compagnie en Russie Blanche. En 1805, il alla gouverner la province de Sicile et mourut à Rome le 17 novembre 1816.

une merveille. Il avait un maître maçon, homme fort intelligent. Celui-ci demande au Père la permission d'aller faire un tour dans sa famille et promet d'être de retour au bout de six semaines. Il part et ne revient plus. Un ou deux ans après, le P. Angiolini fit un voyage et s'arrêta dans un gros bourg. Il voit de loin un prêtre russe, les cheveux longs et flottants sur les épaules, belle barbe, tunique serrée d'une ceinture, et par dessus une robe à larges manches, verte, ou rouge, ou violette, n'importe, chaque prêtre prend la couleur qu'il veut, et une canne à la main. Tout ce costume, qui est fort beau, est de rigueur. Ce prêtre, du plus loin qu'il aperçoit le P. Cajetan, lui ôte son chapeau rond à larges bords et l'aborde d'un air de vieille connaissance. « Vous ne me remettez pas, dit-il au Père? » — « Non. » — « Mais je suis votre maître maçon. » — « Et vous voilà prêtre? » — « Oui. » — « Comment cela? » — « Quand j'arrivai chez ma femme, le prêtre du village venait de mourir et mon maître, qui est le

seigneur de l'endroit, sachant que je pouvais lire assez bien le slavon, m'a envoyé chez l'Evêque avec une lettre et 300 roubles (600 fr.) pour mon ordination, et je suis à présent curé de cette paroisse.

Tel est l'état du clergé russe séculier, et comme les prêtres ont femme et enfants, jamais on ne pourra les tirer de leur ignorance, parce qu'ils ne pourront ou ne voudront jamais étudier.

LXV

Cependant le gouvernement, humilié de voir son clergé si inférieur aux prêtres catholiques, ordonna que, dans l'église principale de chaque ville, il y aurait un sermon chaque dimanche, au moins pendant un quart d'heure. Le prêtre ou lit, ou apprend par cœur un passage de quelque livre imprimé, allemand, latin ou français,

traduit en russe, et il le débite comme il peut. S'il ne sait que le russe, ce qui est le cas de trois cents prêtres sur un, il prend son sermon dans des livres d'homélies faites par l'archevêque russe Platon, ou Ambroise, ou d'autres moines.

LXVI

Platon[1] était un moine qui savait le latin, le français et l'allemand. Il passait pour fort instruit, titre qui, dans le clergé

1. Platon Levchine, moine que Catherine II chargea d'enseigner au grand duc Paul le catéchisme et la langue latine. Ces leçons de catéchisme ont été publiées en russe, en latin, en allemand, en français, en anglais et en hollandais. « La doctrine orthodoxe ou la théologie chrétienne abrégée à l'usage de S. A. I. Mgr le grand duc Paul Petrowitz. Saint-Pétersbourg, 1776, 8°. » Il fut ensuite nommé abbé du monastère de la Trinité, puis évêque de Tver et enfin métropolite de Moscou. Il mourut en 1812.

russe, ne suppose pas une grande science. Il paraît qu'il avait beaucoup lu, mais sans méthode, et qu'il n'avait rien digéré. Catherine II le donna pour précepteur, pour la partie religieuse, au grand duc Paul. Platon voulut singer Bossuet, et composa pour son élève un ouvrage sur la religion, où, entre autres doctrines contraires même à celles de l'Eglise russe, il soutient, comme Luther, que l'absolution n'est que déclaratoire, il y attaque, comme de juste, la primauté de l'évêque de Rome, soutient que Jésus-Christ a établi dans son Eglise le régime républicain où tous les évêques sont égaux (c'est aussi ce qu'il avance dans son *Histoire de l'Eglise* en 3 vol. in-8°); il nie le purgatoire et approuve qu'on prie pour les morts. S'il eût retranché ces prières, le clergé l'aurait déféré à Catherine, car elles sont une ressource pour les prêtres, qui se les font bien payer. Mais M. Dutems, ministre de l'Eglise de Genève et pasteur à Londres, objecta à Platon que, s'il niait le purgatoire, il devait aussi rejeter les prières pour les morts. Platon se

défendit mal. Dutems publia la correspondance, et le public étranger regarda Platon comme battu à plates coutures. Pour les Russes, l'orgueil national, qui a pour axiome : *un seul Dieu, une seule religion, un seul empereur,* les roidit contre l'évidence de la défaite de leur champion.

Il dit que le Saint-Esprit ne procède que du Père seul. De son temps, il releva là-dessus, dans l'université russe de Kioff, une question qui fut portée au tribunal de Catherine. Un professeur de théologie, ayant lu dans saint Basile que le Saint-Esprit procédait du Père *par le Fils* (ce qui est une expression catholique), soutint que telle était la doctrine de l'Eglise orthodoxe, catholico-gréco-russe ; car l'Eglise russe prend ces quatre titres à la fois. On lui cria haro ! mais l'impératrice, en sa qualité de chef de l'Eglise, décida, dans un décret *de foi*, que cette expression pouvait être admise. L'éducation finie, Platon fut fait archimandrite ou abbé du grand monastère de la Trinité à 30 milles (50 verstes)

de Moscou, puis métropolite ou archevêque de cette capitale [1]

LXVII

Comme il était littérateur distingué, ou qu'il écrivait élégamment en russe, il fréquentait la haute compagnie de Moscou. Quoique les prêtres séculiers, tous mariés, en soient exclus, excepté les protopopes ou archiprêtres, les moines et surtout les évêques y sont reçus avec honneur. Or Platon voyait souvent une jeune princesse Galitzin, belle, vive et spirituelle. Un jour l'évêque avait officié solennellement, et tandis que, accompagné de tout son clergé, il était sorti du sanctuaire, il vit cette princesse Galitzin. Le soir, il lui envoya des vers russes fort bien tournés, dont voici

1. Archimandrite de la Trinité; en 1770, évêque de Tver; en 1775, transféré à Moscou.

le sens : « Absorbé dans la contemplation de la divinité que je portais dans mes mains, mon esprit et mon cœur étaient au ciel. Mais j'abaissai mes regards sur la terre et que vis-je? une autre divinité apparut à mes yeux, etc., etc. A cet instant, mon esprit et mon cœur descendirent du ciel et depuis ils ne furent plus occupés d'autres pensées. » Jugez si la princesse montra les vers. On trouva trop forte la galanterie de ce pontife à barbe blanche et Catherine l'envoya en pénitence pendant trois mois dans son monastère de la Trinité. Platon n'était au fond qu'un luthérien, peut-être un incrédule, mais acharné contre les catholiques.

LXVIII

Le ministre des cultes, prince Alexandre Galitzin [1], voulait donner du lustre au clergé

1. Le prince Alexandre Nicolaiewitch Galitzin (voy. Dolg n° 166) né en 1773, mort en 1844.

russe en le faisant étudier, mais il lui fallait des professeurs. Comme les jeunes séminaristes savaient un peu de latin, on leur avait donné pour professeurs de théologie des *laïques* protestants. Mais ces luthériens admettaient la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils; ils ne voulaient reconnaître que deux sacrements et professaient d'autres erreurs qu'ils insinuaient à leurs auditeurs, malgré la promesse qu'ils avaient faite de ne point parler des points controversés. On crut que les jésuites tiendraient mieux leur parole, s'ils la donnaient une fois. A ce moment, les jésuites étaient en grande faveur. Le ministre Galitzin avait fortement appuyé auprès de l'empereur Alexandre l'érection du collège de Polotsk en *université,* que les Russes appellent indifféremment de ce nom ou du nom d'*académie* [1], et la grâce avait été obtenue.

On sonda donc le P. général Thaddée

1. L'inauguration a eu lieu le 10/22 juin 1812.

Brzozowski [1] qui voulut consulter Rome. En attendant, les Russes croyaient la chose faite. Le P. Philarète [2] s'était informé quel était le père jésuite qui serait professeur et de quel auteur il se servirait, et le P. général lui avait répondu que si la chose avait lieu, le père Jean-Louis Rozaven enseignerait la théologie de Sardagna et ne traiterait ni de la procession du Saint-Esprit, ni du purgatoire, ni de la primauté de l'évêque de Rome. Le P. Rozaven était actuellement professeur de logique (qu'en France on appelle la philosophie) au pensionnat des nobles de Saint-Péters-

1. Thaddée Brzozowski, né à Warmie, le 21 octobre 1749, élu supérieur général de la Compagnie le 2 septembre 1805, est mort à Poloçk le 5 février 1820.

2. Philarète Drozdof, archimandrite; en 1817, évêque de Reval; en 1819, archevêque de Tver; en 1820, archevêque de Yaroslaf; en 1821, archevêque de Moscou; en 1826, reçoit le titre de métropolite, meurt le (19 novembre) 1er décembre 1867. Quelques-uns de ses écrits et de ses sermons ont été traduits en plusieurs langues.

bourg et ses disciples, presque tous russes. Quand il arriva à la morale et au culte dû à Dieu, il prouva que c'était la seule religion chrétienne. Et il introduisait comme argumentant contre cette thèse un mahométan qui, en son nom, proposait les objections des déistes et celles que les schismatiques et hérétiques font contre la religion catholique. Et dans ses réponses, il les battait sur le dos du pauvre musulman. C'est aussi ce qu'aurait fait le P. Rozaven dans sa classe de théologie en frappant sur les protestants, mais sans jamais nommer les trois articles contestés. Le P. Philarète, qui ne voyait pas si loin, louait beaucoup la discrétion du P. Rozaven dans sa classe de logique et il en attendait une pareille dans celle de théologie. Pourtant, il voulut examiner Sardagna et c'est à cette occasion que le P. général lui avait fait présent d'un exemplaire de cet auteur.

LXIX

Du reste le projet sur le P. Rozaven n'eut pas lieu et un laïque luthérien reprit la chaire de théologie au séminaire d'Alexandre Newski.

Cependant, peu après, on fut frappé de cette inconvenance et on fit tant de violence à l'humilité du P. Philarète qu'il consentit à se charger de ce professorat. Comment s'en tira-t-il, sans logique et sans théologie? fort mal [1], mais les Russes n'en convinrent pas. Ils virent bien néanmoins qu'il fallait prendre un autre moyen pour instruire leur clergé. Ils renoncèrent à faire de ceux qui devaient être popes ou

1. Le prince Alexandre Galitzin s'extasiait sur la manière dont un séminariste de Philarète avait, dans un examen public, *raconté* l'histoire d'Abraham. Et c'était au P. Rozaven qu'il disait cette sottise. (Note du P. Grivel.)

prêtres séculiers quelque chose d'un peu passable et ils se bornèrent aux jeunes moines.

Le comte de Maistre avait prédit que si un jour le clergé russe se mettait à étudier, il deviendrait philosophe. C'est ce qu'a produit, parmi les moines, la tentative du prince Alexandre Galitzin. Il était pressé de leur faire jouer un rôle dans le monde littéraire. Il leur a fait apprendre, non le grec ou l'hébreu que tous les prêtres russes ignorent, mais les langues modernes, les mathématiques et toutes les autres parties de la physique, et voilà d'où on tirera le haut clergé et les évêques, qui sauront un peu de tout, excepté l'Ecriture Sainte, la logique et la théologie. Tel était déjà en 1826 l'état des moines, à ce que m'a dit le comte Alexandre Tolstoy [1], homme de bon

1. Le comte Alexandre Tolstoï (voy. Dolg. n° 149) fils aîné du comte Nicolas, grand maréchal de la cour de l'empereur Alexandre et de la comtesse Anne, née princesse Bariatinsky. La mère, la sœur et Emmanuel, le jeune frère du comte Alexandre, avaient embrassé la foi catholique.

sens qui avait fait ses études à notre collège de Saint-Pétersbourg. Il se moquait de la sottise des bons et dévots Russes qui s'imaginaient que leurs moines, ainsi saupoudrés, pouvaient rivaliser de science avec quelque clergé que ce fût, catholique ou protestant.

Il n'est donc pas étonnant que l'impératrice Catherine ait échoué lorsqu'elle voulut faire de ses prêtres un clergé instruit.

LXX

On ne sera pas surpris d'apprendre que les Russes ont peu de considération pour leurs prêtres.

Voici ce que M. de Christine m'a raconté à Polotsk, en 1806, sur la manière dont M. le comte de Markof [1] traitait ses popes russes et dont il fit ses pâques :

1. Le comte Arcade Markof était un homme de

Quoique les nobles russes n'observent aucun des jeûnes nombreux de leur Eglise, cependant, les trois jours qui précèdent la confession et la communion, les nobles font maigre, et le pope vient, deux fois par jour, pour y réciter avec eux les prié-

beaucoup d'esprit, mais peu estimable. Après avoir représenté son gouvernement à la Haye, à Stockholm et à Berlin, il acquit une réelle importance quand Catherine II, au déclin de sa vie, prit pour amant Platon Zoubof, qui se trouva bientôt investi d'une plus grande autorité que celle dont avait joui Potemkin. Agé de 22 ans, n'ayant aucune expérience, et ne possédant que des talents fort médiocres, il éprouva bientôt le besoin d'avoir sous la main un homme capable de lui donner des conseils et de l'éclairer sur les choses qu'il ignorait. Son choix tomba sur Markof. Ce sont ces deux hommes, Platon Zoubof et Arcade Markof, qui prirent la plus grande part au second et au troisième partage de la Pologne. Disgracié sous Paul, il eut un moment de faveur sous Alexandre Ier qui l'envoya à Paris en qualité d'ambassadeur auprès du premier Consul. Mais il ne tarda pas à être mis de côté et il ne réussit plus à remonter sur l'eau.

res d'usage. Quelques dévots russes vont cependant les faire à l'église.

Le lundi saint et les jours suivants, le pope était venu, et, comme les prêtres russes ne sont jamais reçus, excepté les protopopes et les moines, dans les salons, il s'était arrêté dans l'antichambre avec les domestiques, car le comte n'avait pas de chapelle. Les maîtres ne parurent point aux prières, et, pendant deux heures, le pope ne cessa de prier, de boire de l'eau-de-vie et de causer avec les domestiques, changeant d'exercices à certains intervalles; puis il s'en allait.

Arrive le mercredi soir, jour de confession. Le comte avait compagnie; on avait joué aux cartes jusqu'à dix heures, lorsque le maître d'hôtel vint avertir pour le souper que *Monsieur était servi,* car le comte n'avait jamais été marié. On finit les parties, le comte donne la main à une dame, et, comme il traversait l'antichambre pour aller à la salle à manger : « Madame, lui dit-il, je vous demande pardon, mais j'ai un mot à dire au révérend père. » On s'ar-

rête, le comte tire 25 roubles (ils valaient alors 50 francs) de son portefeuille et, les lui présentant : « Mon révérend, lui dit-il tout haut, pour mes péchés, c'est comme l'année dernière. » Le pope prit l'argent et commença la formule de l'absolution, mais le comte avait déjà repris le bras de la dame, quand le pope la finit [1].

Le lendemain tout le château alla à l'église et y reçut la communion, le comte le premier. Cette manière expéditive est fort commune en Russie [2].

1. Quant à la pénitence, les popes russes n'en donnent à confesse qu'aux esclaves.

2. A l'appui de ce que dit le P. Grivel, nous pouvons citer une anecdote que nous tenons de personnes bien informées. M. D. G. B., mort en 1870 dans un âge avancé, avec le grade de général en chef, ne manquait pas de faire ses pâques tous les ans. La veille du jour où il devait communier, il faisait venir chez lui le prêtre de la paroisse. Quand celui-ci arrivait, le général était sorti de table et faisait sa partie de whist. On introduisait le prêtre au salon et, sans cesser de jouer, le général lui mettait quelques roubles dans la main, en lui disant : « Mon père, ce sont toujours les

LXXI

L'amiral Koutouzof [1] était un rude homme. Il avait dans son hôtel une chapelle et un aumônier russe. Un de nos pensionnaires, le comte Woynowitch, fils d'un amiral de la mer Noire, m'a dit que, la nuit de Pâques, il se trouvait dans le salon où toute la famille Koutouzof était rassemblée, attendant que minuit sonnât pour aller à la chapelle. Minuit se passe, point d'aumônier. « Qu'on le cherche partout, » dit l'amiral. On ne le trouve nulle part dans l'hôtel. « Nous le tenons pour

mêmes péchés, c'est aussi la même somme. » *(Tiégé grekhi i tiégé dengui.)*

Nous avons déjà publié cette anecdote du P. Grivel avec la note qui l'accompagne dans le *Contemporain* du 1er janvier 1878, n. 42.

1. Longin Koutouzof (Voy. Dolg. n° 124), né en 1769, mort en 1846.

le coup, dit Koutouzof; allez au *kabak* (cabaret), sans doute il sera là à boire avec les *dvorniks* (porte-faix). » Il y était. On l'amène. « Conduisez-le à l'écurie, dit l'amiral, que le cosaque lui donne vingt-cinq coups de fouet et puis qu'il commence la messe tout de suite. »

LXXII

Voilà le respect des Russes pour leur clergé. A Pavie, en Lombardie, lorsque Souvorof eut fait repasser les Alpes aux Français en 1799, se trouvait un hôpital de soldats russes, mais la garnison était autrichienne. L'aumônier russe de l'hôpital eut quelque affaire à traiter avec le général allemand commandant de la place. On l'introduit dans un grand salon au premier étage pour y attendre le général. Une servante italienne, fort curieuse de voir comment était fait un prêtre russe, le

considérait à travers une porte vitrée. Le pope, qui ne la voyait pas, s'approche de la cheminée sur laquelle étaient deux chandeliers d'argent et il les cache dans les larges manches de sa robe; peu après, le général entre, écoute le pope et expédie son affaire. Celui-ci descend lentement l'escalier, mais la servante avait couru dire au général où étaient ses chandeliers. Le général va au balcon qui était au-dessus de la porte cochère par où le pope devait passer et il crie à la sentinelle de l'arrêter et de le lui envoyer avec quatre soldats. Le pope remonte, on le fouille, on trouve les chandeliers et le général écrit un billet au commandant russe de l'hôpital, où il lui exposait le fait; ensuite il ordonne aux quatre soldats de le conduire à l'hôpital. Le commandant lit le billet. « Qu'on apporte un banc, dit-il; vingt-cinq coups de fouet au révérend père spirituel. » On prend sa révérence par les quatre membres, on l'étend à plat ventre. Le caporal s'approche, lui baise la main, selon l'usage, lui applique son contingent, lui baise encore une fois

la main et on le laissa aller se gratter où il voulut.

LXXIII

L'impératrice Catherine ne manquait pas de faire ses pâques ; mais, comme chef de l'Eglise russe, elle recevait du prêtre une cuillère d'or, avec laquelle elle prenait dans la coupe une particule consacrée et trempée dans le précieux sang, selon l'usage russe, et elle se communiait elle-même [1]. L'empereur Alexandre ne voulut jamais imiter l'audace de sa grand'mère. Il avait reçu de Dieu, une âme bonne,

1. On lit dans les anecdotes recueillies à Saint-Pétersbourg par le comte Joseph de Maistre : « Catherine II invitait quelquefois des seigneurs de sa cour à venir communier avec elle, comme elle les aurait invités au bal. Un jour, l'un de ces messieurs refusa. Catherine lui écrivit un billet pour le déterminer où elle lui disait : *Croyez-*

honnête et naturellement religieuse. Le simple bon sens lui faisait voir que c'eût été une profanation. Aussi Dieu lui a fait la grâce de connaître et de réparer les égarements de sa jeunesse.

LXXIV

Toute l'armée, généraux, officiers, soldats, ne manquent jamais de faire leurs pâques. On met à l'ordre du jour, comme pour une parade, que telle semaine de carême, le premier et le second bataillon du régiment iront à l'église, deux fois par jour, en grande tenue, mais sans armes, officiers en tête. Le jour de la confession

vous donc que le vin de Bourgogne ne soit pas aussi bon chez moi qu'ailleurs? »

Conté au mois d'avril 1808, par le fils de celui auquel le billet fut écrit et qui l'a vu.

Voyez Etudes, 4e série t. II, p. 546.

on les divise en pelotons, chacun de trente hommes. Le pope se place devant un peloton et leur crie : « Vous avez graissé vos cheveux avec du beurre au lieu d'huile, les jours d'abstinence et bien d'autres péchés. *Gospodi pomiloui* (Seigneur, ayez pitié de nous) et il prononce l'absolution, puis fait de même à chaque peloton, et le lendemain, communion générale. Les soldats ne paient rien au pope ni pour la confession, ni pour la communion, mais tout le reste doit payer. Un de nos domestiques avait été à confesse; un pensionnaire lui dit : « Demain, nous irons à la communion, et tu viendras avec nous. — Je ne peux pas, répondit-il. — Pourquoi ? — Je n'avais qu'un rouble, et le pope m'a dit que c'était pour la confession, qu'il lui en fallait un autre pour la communion ; mais je n'ai plus d'argent. — Eh bien ! tu n'iras pas à la communion. »

LXXV

Les prêtres russes eux-mêmes ne semblent pas avoir grand respect pour les sacrements.

Le Père Cajetan Angiolini, jésuite, qui était curé pour les Italiens à Pétersbourg, recevait, de temps en temps, la visite d'un prêtre russe. Un jour d'hiver, il arrive avec pelisse, bottes fourrées par dessus une autre paire, bonnet de poil, selon l'usage du pays. Dans la première chambre, il quitte son attirail, puis entre chez le Père. La visite faite, il reprend le tout, mais oublie ses bottes fourrées. Le voilà parti. Quelque temps après, le P. Angiolini veut sortir et voit ces bottes dans un coin. Il les examine et, dans l'une d'elles, il voit un rouleau. C'était une large étole russe avec une poche dans laquelle il voit le saint sacrement, que le prêtre allait porter

à un malade ou qu'il en avait rapporté. Il fut assez embarrassé, qu'en faire? Pourtant il plaça l'étole dans un lieu plus décent. Le soir, le prêtre revient chercher ses bottes; le Père lui donne une leçon que l'autre reçoit en riant : « Je ne voulais pas entrer chez vous avec mon étole, dit-il (elle est faite comme un scapulaire de carmélite, mais ne pend que par devant; au sommet, il y a un trou pour y passer la tête). Je l'avais roulée dans ma botte et je l'ai oubliée. — Mais le saint sacrement y était. — Eh bien! qu'est-ce que cela fait? Adieu, mon Père. »

LXXVI

... La comtesse Pache Golowin [1], de-

1. Le comte Nicolas Golowin (voy. Dolg. n° 114), grand échanson, était marié à la princesse Barbe Galitzin, qui, ainsi que ses deux filles, avait em-

puis Mme Frédro. Son mari était aide de camp de l'empereur Alexandre et Polonais; elle avait refusé tout autre parti, ne voulant épouser qu'un catholique. Elle s'en était ouvert à l'empereur. et c'est lui-même qui engagea le comte Golowin à consentir au mariage de sa fille, ce qu'il avait refusé parce que M. Frédro était loin d'être riche et, de plus, était Polonais. La jeune sœur de Mme Frédro fut plus heureuse. Le comte Léon Potocki [1] qui avait une brillante fortune la demanda en mariage et, quoiqu'il fût Polonais et catholi-

brassé la religion catholique. La comtesse Fredro et la comtesse Léon Potocka ont longtemps habité Paris et elles y sont mortes toutes les deux, il y a quelques années. Un fils de la comtesse Fredro est mort vicaire à Saint-Philippe du Roule.

1. Le comte Léon Potocki, ancien ministre de Russie à Naples, fils du comte Séverin et d'une princesse Sapicha, a laissé deux filles : l'une, la comtesse Léonie, mariée en premières noces au comte Casimir Lanckoronski et en secondes noces au comte Charles Vitzthum d'Eckstaedt; la seconde, la comtesse Anna, mariée au comte André Mniszek.

que, le comte Golowin la lui donna. Ces mariages faits, le comte Golowin mourut ; on le croyait fort riche, mais il laissa plus de dettes nominales que de biens. Ceux-ci furent vendus. Mais Alexandre trouva qu'il était conforme à la justice de prélever sur la succession trois mille paysans esclaves avec les terres ou glèbes auxquelles ils étaient attachés (car, en Russie, il est défendu de les vendre séparément, c'est-à-dire sans le sol), et il en donna la moitié à chacune des sœurs pour les indemniser, ainsi que leurs maris; car tous, même le comte Golowin, avaient agi de bonne foi. Au reste, les créanciers ne perdirent rien, parce qu'ils avaient, selon l'usage, demandé au comte des hypothèques excessives.

J'ai dit *selon l'usage :* car les créanciers, connaissant par expérience que les juges et leurs officiers vivent des trente et cinquante ans sur les biens sequestrés, s'arrangent pour ne rien perdre. L'empereur leur rendait service et aux deux sœurs aussi en abrégeant les procès.

LXXVII

C'est un abus presque irrémédiable en Russie que l'administration de la justice. L'empereur Paul Ier l'a senti, et c'est là une des raisons pour lesquelles il fut assassiné; trop de personnes sont intéressées dans ces injustices : les débiteurs pour ne pas payer et les tribunaux pour vivre et faire vivre leurs officiers, tous fort mal rétribués par la couronne. De plus, ce n'est pas une honte, dans ce pays-là, de voler de cette manière ou de quelques autres semblables. L'abbé Froment, d'Amiens, était gouverneur des enfants de Mme Davidoff. Elle lui dit un jour en causant : « Nous avons eu bien de la peine à vivre les premières années de notre mariage, jusqu'à la mort de mes parents et de ceux de mon mari. — Comment faisiez-vous donc, madame? — Mon mari était colonel d'un ré-

giment, et nous volions le gouvernement. — Vous voliez? — Oui; tout le monde le fait. »

LXXVIII

M. de Christine, secrétaire d'ambassade russe à Paris sous M. de Markoff [1], allait souvent chez une dame de la cour à Saint-Pétersbourg et il y rencontrait toujours le père de cette princesse. Ce vieux seigneur prit M. de Christine en amitié et, en causant, parlait souvent de ses malheurs. M. de Christine ignorait son histoire; enfin, il lui dit un jour qu'il prenait une part très-sensible à ses malheurs, mais qu'il n'en connaissait pas les détails. « Quoi, vous ne savez pas? c'est que j'ai volé. J'étais

1. Voy. un Suisse au service de Russie, dans le *Contemporain*, janvier 1878.

surintendant du garde-meuble de la couronne, et j'y ai pris une décoration en diamants qui avait appartenu à l'impératrice Anne. La chose fut découverte, et l'impératrice Catherine m'exila à Riga où j'ai passé trente ans, avec permission de voyager, mais défense d'aller à la cour ou dans les deux capitales. Enfin, Paul a eu la bonté de me rappeler [1]. »

1. Le comte de la Garde raconte une histoire qui semble bien être la même que celle-ci; la voici :

On lit dans les *Fêtes et souvenirs du Congrès de Vienne,* par *le comte A. de la Garde*, Bruxelles, 1842, in-18, t. V, p. 23 :

« Remarquez, poursuivit le prince Kozlowski, cette jeune femme si simplement masquée en paysanne calabraise. Elle paraît s'être souvenue de ce qu'un mouvement de vanité coûta jadis à sa mère. Cette mère, qui était un peu alliée à ma famille, éprouva qu'un diadème impérial blesse parfois cruellement le front, quand bien même la politique ne se rattache nullement à cet essai.

« La dame était jolie : l'anecdote promettait d'être piquante. Je priai mon spirituel conteur de me la faire connaître. Il me satisfit en ces termes :

LXXIX

Quant à la longueur des procès, le Collège de la compagnie à Mohilew en avait un qui durait depuis cent trente ans; il

« Un jour, l'impératrice Catherine voulut faire nettoyer la masse énorme de joyaux de toute espèce entassés dans des coffres qui, depuis le règne de Pierre le Grand, recélaient ainsi des valeurs dont on avait à peine connaissance au palais. Craignant quelques larcins dans cette revue générale, l'impératrice nomma deux capitaines aux gardes pour inspecter et surveiller les travaux. Le père de notre joli masque fut désigné. La vue de toutes ces richesses fascina tellement les yeux et la tête des deux inspecteurs, qu'ils conçurent la funeste pensée d'un vol. Tous deux s'entendirent pour dérober une partie de ces trésors, espérant que la soustraction passerait inaperçue. Ce coupable butin fut donc partagé entre eux. L'un, à qui échut un lot de perles, se hâta de l'envoyer à Amsterdam par un homme affidé. Là, vendues

s'agissait d'une terre qu'un seigneur polonais avait usurpée; lorsque le moment était arrivé de prononcer le jugement, la partie adverse gagnait les juges par ar-

secrètement, l'argent qu'il en reçut fut employé par lui au rachat de terres engagées par sa famille, et qu'il eut la prudence de substituer sur la tête de son fils. L'autre, dont la part se composait de diamants, attendit le printemps pour se rendre en Angleterre, se promettant d'en tirer un meilleur parti par lui-même que par le concours d'un agent.

« Au nombre des objets dérobés se trouvait un diadème dont la valeur dépassait cent mille roubles. Tous ces objets avaient été soigneusement cachés dans le coin le plus reculé de son appartement. Mais une fatalité semble toujours s'attacher au crime : sa femme découvre la cachette. En vain son mari lui jure que ce diadème ne lui appartient pas, que c'est un dépôt d'honneur. Elle le prie, non pas de le lui donner, mais de le lui laisser porter à un bal de la cour, ne fût-ce qu'un instant. Lui résiste, mais elle tourmente, supplie et pleure tant, que le capitaine, amoureux fou de sa femme, cède malheureusement à ses prières, espérant que ce joyau, qui n'avait pas vu le jour depuis cent ans peut-être, ne serait reconnu d'aucune personne de la génération nouvelle.

gent, et le procès était ajourné à trois, dix, vingt ans, etc. Le Père Désiré Richardot, depuis Provincial de France, ayant été fait recteur de Mohilew vers

« La jeune femme, qui ne sentait pas que ce diadème lui brûlait le front, arrive au bal de l'Ermitage. Je vous laisse à penser de quels regards d'admiration et d'envie fut saluée cette merveilleuse parure. Jusque-là, tout allait bien. Mais voici qu'au plus fort de ce triomphe, la vieille demoiselle Pratassof *, placée derrière le fauteuil de l'impératrice, entend Catherine s'extasier aussi sur le feu que jetaient ces brillants.

« — Madame, lui dit la confidente en se penchant à son oreille, que Votre Majesté ne soit pas ainsi émerveillée. Ce diadème est celui de l'impératrice votre tante : vingt fois je le lui ai vu porter.

« Ces mots sont pour Catherine un trait de lumière : elle se lève, s'approche de la jeune femme qui, enchantée de son triomphe, avait, comme Cendrillon, oublié la promesse de ne porter ce joyau qu'un instant.

« — Pourrais-je vous demander, madame, lui dit l'impératrice, quel est le joaillier qui vous a monté ces belles pierres?

* Mlle Stéphanie Pratassof, née en 1746, morte en 1826, demoiselle d'honneur à portrait, créée comtesse en 1801.

1818, étudia l'affaire et fut convaincu que les lois ou oukases étaient en notre faveur; il en écrivit au ministre prince Alexandre Galitzin et lui envoya ses preuves. Alors

« La jeune femme, troublée, nomme au hasard un bijoutier. L'impératrice, après quelques mots insignifiants, la quitte. Cependant la pauvre femme continue à danser avec ce malheureux diadème suspendu sur sa tête, plus menaçant que l'épée de Damoclès. L'impératrice envoie en toute hâte un aide de camp s'enquérir auprès du bijoutier désigné depuis quand et pour qui il a monté ce diadème. Le bijoutier n'en a aucune connaissance. Cette réponse arrive immédiatement au palais : l'impératrice interpelle de nouveau l'imprudente.

« — Vous vous êtes jouée de moi, madame, lui dit-elle : votre bijoutier nie vous avoir vendu ce diadème. Je désire positivement savoir d'où il vous est venu, ajoute-t-elle avec sévérité.

« La jeune femme, interdite, balbutie : les soupçons de Catherine se changent en certitude. A l'instant, l'ordre est donné d'arrêter les deux inspecteurs infidèles. Tous deux, jugés et reconnus coupables, furent envoyés en Sibérie. Mais, par une étrange bizarrerie, celui qui avait vendu les perles en Hollande et placé cette fortune sur la tête de son fils n'en fut pas dépouillé, tandis que

arriva une lettre foudroyante du ministre : « Quelle témérité, lui disait-il, à vous, simple particulier, d'oser interpréter les oukases de l'Empire ! Vous avez encouru pour cela les peines portées par les lois.... » On pense bien que le P. Richardot n'eut pas envie d'insister. Deux ans après, les Jésuites furent bannis de Russie et leurs biens réunis au domaine de la couronne. Je ne serais pas surpris d'apprendre, et je voudrais pouvoir m'en informer, que le seigneur polonais a vu son procès de cent trente ans terminé en quelques mois au profit du gouvernement.

les diamants trouvés dans la maison de l'autre furent soigneusement rapportés au trésor. Lorsque, après quelques années d'expiation, l'impératrice fit grâce aux deux coupables, le premier put croire que la justice n'était qu'une fable, le second dut maudire toujours sa folle condescendance qui lui coûtait sa réputation et son avenir. Quant à la jeune femme, elle avait payé bien chèrement un éclair de vanité et le plaisir d'écraser un instant ses rivales. »

LXXX

Un Juif de Russie Blanche donna au grand-duc Constantin, frère d'Alexandre, une idée assez juste de l'administration de la justice en Russie. Ce prince inspectait les troupes cantonnées dans cette province. Un jour qu'il se promenait à cheval, accompagné d'un seul aide de camp, il vit venir sur la route un Juif qu'il reconnut pour tel à son costume, qui de loin ne ressemble pas mal à celui des jésuites polonais; de près, ils sont faciles à distinguer. « Vois-tu ce Juif, dit-il à l'officier? je vais lui faire une belle peur. » Et il lui cria de sa voix forte et rauque : « Ote-toi de mon chemin, coquin que tu es; ta nation a crucifié mon Sauveur. » — « C'est bien vrai, Monseigneur, dit le Juif en sautant dans le champ voisin; mais il est vrai aussi que le procès n'a pas duré vingt-qua-

tre heures. S'il avait dû être jugé en Russie, le procès ne serait pas encore fini. » Le grand-duc passa son chemin en riant de la grande vérité que renfermait la réponse.

LXXXI

La princesse Alexis Galitzin [1], dont la fille est dame du Sacré-Cœur à Rome, reçut un jour une assignation pour une dette de son mari [2], mort depuis dix ans, et le paquet renfermait une reconnaissance signée du feu prince Alexis. Il y a en Russie tant de princes Galitzin, qu'on en ferait un régiment presque aussi nombreux que la compagnie des 300 Fabius de l'ancienne Rome. Elle découvrit sur le champ l'erreur et écrivit au gouverneur de Smo-

1. La princesse Alexis née Protassof, morte le (28 octobre) 11 novembre 1842.

2. Le prince Alexis (94) mort le 30 mars/11 avril 1800.

lensk que ce billet n'était pas de son mari, mais d'un autre prince Alexis Galitzin. Dans l'intervalle, elle reçut une lettre de son homme d'affaires qui lui apprenait que sa belle terre d'Alexianowka avait été séquestrée, que le tribunal y avait envoyé provisoirement, pour maintenir le séquestre, une demi-douzaine de ses recors qui s'étaient établis au château avec femmes, enfants, domestiques, chevaux et qu'ils y vivaient à discrétion. C'est encore là un usage reçu et une faveur accordée aux officiers meurt faim du tribunal qui profitent de l'occasion pour rançonner les paysans et vider la cave et les greniers. Nouvelle lettre plus pressante au gouverneur qui fit de son mieux, dit-il, auprès du tribunal; cependant ce ne fut qu'au bout de sept mois qu'on déclara la dette être d'un autre prince Alexis Galitzin et il fallut encore cinq autres mois pour faire évacuer Alexianowka. Mais le but était rempli; les suppôts de la justice avaient mis du foin dans leurs bottes pendant un an. Peut-être envoya-t-on le même billet à un

prince Alexis Galitzin autre que le véritable, afin de pouvoir remplumer six autres familles d'argousins.

Le Puy, imp. de Marchessou fils, boulevard St-Laurent, 23

3 2044 058 230 07

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
JUN 1 4 2004
BOOK DUE
WIDENER
JUL 3 0 2004
CANCELLED

are.
preserve
rvard.

3 2044 058 230 07

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
JUN 1 4 2004
BOOK DUE
CANCELLED

Th are.
preserve
rvard.

3 2044 058 230 07

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
JUN 1 4 2004
BOOK DUE
CANCELLED

are.
preserve
rvard.

3 2044 058 230 07

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
JUN 1 4 2004
BOOK DUE
WIDENER
JUL 3 0 2004
CANCELLED

are.
preserve
rvard.